Grant Agreement Number: IEE 12/794/SI2.646306

D3.3 Analyse sommaire du processus d'implication des personnes concernées et des procédures de planification et d'autorisation pour le projet Stevin

Elia, Jeroen Mentens

Co-funded by the Intelligent Energy Europe
Programme of the European Union

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni l'EASME ni la Commission européenne ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Table des matières

BESTGRID – WP3 – Rapport – Elia 1

Introduction 5

Présentation d'Elia 7

Présentation de Bond Beter Leefmilieu (BBL) 8

Pourquoi Elia collabore-t-elle à BESTGRID ? 9

WP 3 - ligne à haute tension Stevin 10

Utilité et nécessité 10

Tracé 11

Procédures suivies et observations des intervenants 13

Aperçu schématique de la procédure d'autorisation 14

Plan de développement fédéral 2005-2012 17

EES 18

RUP (Ruimtelijk Uitvoeringsplan) 19

EIE 21

Permis de bâtir 22

Permis d'environnement 23

Le chantier 23

Constatations et recommandations 24

Participation 25

1. Définir ensemble les intérêts au début d'un processus ☹ 26
2. Approche participative des études alternatives du EES ☺ 28
3. Participation continue des intervenants ☹ 29
4. Accompagnateur de processus neutre ☹ 29
5. Format adéquat pour l'échange d'informations ☺ 30

Utilité et nécessité 31
6. Communiquer de manière plus large à propos du plan de développement fédéral ☹ 31
Transparence 33
7. Annonce des moments de participation du public ☺ 33
8. Site Internet central pour les projets 😐 33
9. Explication claire des étapes de la procédure 😐 34
10. Donner des réponses et un retour clairs vis-à-vis des objections. ☹ 35
11. Clarifier la position et le rôle d'Elia et de la CREG. 😐 35
Communication 37
12. Traduction de matières complexes en informations compréhensibles 😐 37
13. Une communication ouverte à propos tant des avantages que des inconvénients 😐 38
14. Utilisation d'images ☺ 38
15. Toucher la population via la vie associative 😐 39
Impact sur l'environnement 40
16. Études indépendantes sur les EMF 😐 40
17. Communication sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation 😐 40
Coordination des politiques au sein des et entre les gouvernements 42
18. Meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement flamand. ☹ 42
19. Flux d'information au sein des administrations publiques ☹ 42
20. Analyser le projet par rapport à d'autres projets en cours dans la région 😐 42
21. « Temps mort » pendant les périodes électorales ? ☹ 43
Répartir les avantages et les obligations 45
22. Réfléchir dès le départ aux avantages et obligations. 😐 45
23. Des compensations pas uniquement financières ☺ 46
24. Étudier les possibilités de participation financière ☹ 46

25. Un protocole avec les associations de protection de la nature ? 😐 47

Mesures à effet rapide 48

Annexes 50

Introduction

Avec neuf partenaires comprenant des organisations non gouvernementales (ONG) européennes, des gestionnaires de réseau de transport (GRT) et un institut de recherche, le projet BESTGRID financé par l'UE travaille à la modernisation et à l'extension du réseau d'électricité européen actuel afin d'intégrer une plus grande part de sources d'énergie renouvelables dans la production d'électricité.

BESTGRID a commencé en avril 2013 et se compose de quatre projets pilotes situés en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni. Au cours de ce projet, les ONG et les GRT collaborent en vue d'améliorer l'acceptation publique locale des projets de développement du réseau, d'accélérer les procédures d'autorisation en abordant de manière pro-active les exigences environnementales et d'encourager la mise en œuvre de meilleures procédures d'autorisation pour les « projets d'intérêt commun » européens.

Ensemble, les partenaires vont apprendre à appliquer de meilleures pratiques dans le développement du réseau. Certains projets pilotes mettent davantage l'accent sur le développement et le test de nouvelles activités, alors que d'autres portent davantage sur l'évaluation d'activités qui ont déjà été développées et utilisées. L'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA) apportera son aide à l'évaluation des activités, d'un point de vue scientifique.

Pour plus d'informations, visitez le site www.bestgrid.eu.

Ce document est le rapport « D3.3 : Analyse sommaire du processus d'implication des personnes concernées et des procédures de planification et d'autorisation pour le projet Stevin ».

Les partenaires de BESTGRID sont : 50Hertz, BirdLife Europe, Elia, Germanwatch, IIASA, National Grid, Renewables-Grid-Initiative, TenneT et Terna.

Le projet est structuré en neuf lots de travail (WP), comme suit.

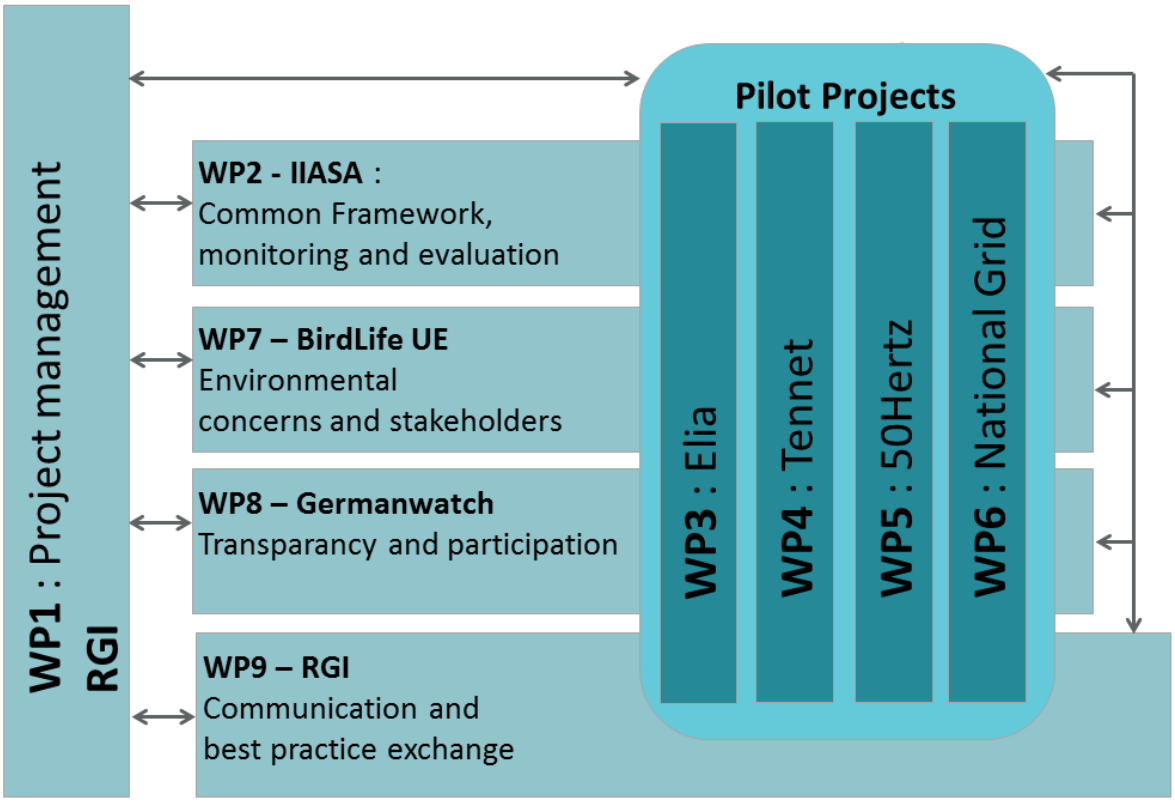

Présentation d'Elia

Elia est le gestionnaire du réseau belge de transport d'électricité mais joue également un rôle clé au niveau européen.

Elia est le gestionnaire du réseau à haute tension de 30 000 à 380 000 volts. Ce réseau s'étend sur plus de 8000 km de lignes et de câbles souterrains répartis dans toute la Belgique.

Notre mission en tant que gestionnaire de réseau de transport est d'une importance cruciale pour la communauté. Notre entreprise assure en effet le transport de l'électricité des producteurs vers les réseaux de distribution, de manière à ce que ceux-ci puissent la distribuer à chaque utilisateur. Cette mission est également essentielle pour l'économie, étant donné que notre réseau approvisionne directement les grandes entreprises qui sont raccordées au réseau.

Grâce à sa situation géographique centrale au cœur de l'Europe, Elia est également un acteur clé sur le marché de l'énergie et au sein du réseau d'électricité interconnecté. Notre entreprise a lancé plusieurs initiatives visant à encourager le développement d'un marché de l'électricité efficace, transparent et équitable au service des consommateurs.

Pour pouvoir remplir sa mission quotidienne et relever les défis de demain, Elia compte actuellement en Belgique plus de 1100 professionnels chargés de la gestion quotidienne d'un réseau connu pour être l'un des plus fiables d'Europe.

Site : www.elia.be

Présentation de Bond Beter Leefmilieu (BBL)

BBL est la fédération qui regroupe plus de 140 associations liées à la nature et à l'environnement en Flandre. BBL représente l'ensemble des organisations environnementales en Flandre.

BBL est active dans toute la Flandre et englobe tous les aspects environnementaux, ce qui en fait l'ONG la plus adaptée pour ce projet. Ces dernières années, la BBL s'est forgé une solide expérience dans la participation publique, tant dans le domaine du développement de politiques (par exemple, l'ancrage des procédures de participation dans la nouvelle législation, la participation à des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) , ...) qu'en termes de processus de planification de l'espace et de procédures d'autorisation pour des projets spécifiques tels que les infrastructures et le développement du réseau, l'implantation des éoliennes, ... BBL a de l'expérience dans le traitement du syndrome NIMBY et dans l'augmentation du soutien public local au développement de l'énergie éolienne onshore et des installations de biomasse locales.

Site : www.bondbeterleefmilieu.be

Pourquoi Elia collabore-t-elle à BESTGRID ?

Le consortium BESTGRID réunit des ONG européennes, des ONG locales (en tant que sous-traitantes) et des gestionnaires du réseau de transport (GRT).

Quatre projets pilotes seront exécutés au sein du projet BESTGRID, chacun étant axé sur l'amélioration de l'acceptation par le public local du développement du réseau et sur l'accélération des procédures d'autorisation par l'implication rapide des intervenants dans le domaine de l'environnement.

Elia participe à BESTGRID parce qu'un manque d'acceptation par le public rend difficile l'obtention d'autorisations pour de nouveaux projets de développement du réseau malgré le besoin croissant d'un tel développement pour assurer l'approvisionnement énergétique et intégrer de nouvelles sources de production d'énergie.

Les quatre projets pilotes sont tous différents et complémentaires, ce qui permet de traiter un large spectre d'infrastructures électriques et de situations.

La ligne à haute tension Stevin a été choisie comme projet pilote de BESTGRID car, avec une longueur totale d'environ 40 km, il s'agit de l'une des plus grandes nouvelles lignes à haute tension en Belgique. Pour un pays aussi petit et aussi densément peuplé que la Belgique, c'est un projet d'envergure. La nouvelle ligne traverse en outre différents environnements : zones résidentielles, zones agricoles, sites industriels, réserves naturelles,... L'on rencontre donc un grand nombre d'intervenants différents : citoyens et groupes d'action, autorités locales, gouvernements, administrations, ONG environnementales,... Le projet Stevin procure donc beaucoup de points d'apprentissage sur la participation et l'implication des intervenants.

Le projet Stevin est également intéressant parce qu'Elia a organisé différentes possibilités complémentaires, non obligatoires légalement, de participer à différentes phases du processus. En utilisant Stevin comme projet pilote, nous pouvons évaluer l'efficacité de ces possibilités de participation volontaire.

Elia estime que sa participation à BESTGRID lui permettra d'améliorer la gestion de la procédure d'autorisation et d'augmenter l'acceptation des développements réseau auprès de la population locale et des intervenants du domaine de l'environnement.

WP 3 - ligne à haute tension Stevin

Utilité et nécessité

Le projet Stevin est une ligne à haute tension de 380 kV (380 000 volts) qui sera construite entre Zeebrugge et Zomergem. Cette ligne à haute tension est nécessaire pour plusieurs raisons :

- pour pouvoir raccorder les futurs parcs éoliens offshore au réseau d'électricité terrestre. Les parcs éoliens offshore vont être considérablement étendus. Une augmentation supplémentaire de la production d'énergie offshore ne peut être assurée que par la construction d'une ligne de 380 kV. La production d'énergie en mer du Nord représente environ 50% de la part belge d'énergies renouvelables et est donc absolument nécessaire pour pouvoir atteindre nos objectifs européens en matière d'énergies renouvelables.
- pour pouvoir raccorder au réseau d'autres parcs éoliens sur terre, des parcs de panneaux solaires et des installations de biomasse. Aujourd'hui, la capacité maximale du réseau d'électricité est atteinte à la côte. En raison de saturations sur le réseau 150 kV actuel, plus aucune énergie renouvelable ne peut y être raccordée. Dans un passé récent, une solution intermédiaire consistait en un raccordement conditionnel pour installations d'énergies renouvelables, où l'installation pouvait être déconnectée en cas de saturation du réseau. Mais cette capacité résiduelle pour raccordements conditionnels est également épuisée. De nouveaux projets liés aux énergies renouvelables ne peuvent donc plus voir le jour en Flandre occidentale, ce qui hypothèque notre objectif européen en matière d'énergie renouvelable.
- pour pouvoir réaliser une interconnexion avec le Royaume-Uni et donc pouvoir importer et exporter davantage d'énergie. Cette nouvelle interconnexion internationale permettra de créer une concurrence supplémentaire et de meilleurs tarifs sur le marché belge. Cette interconnexion supplémentaire est également importante pour assurer la garantie d'approvisionnement de notre pays.
- pour améliorer la sécurité d'approvisionnement du port de Zeebrugge et de la côte. Pour poursuivre le développement industriel du port de Zeebrugge, un accès à de plus grandes puissances électriques est nécessaire.

Tracé

Le tracé de la ligne à haute tension Stevin part du nouveau poste à haute tension de Zeebrugge, où les câbles marins arrivent sur terre. De là, la ligne à haute tension se déploie jusqu'au zoning industriel « de Spie » prévu à Bruges. Cette section de la ligne suit en grande partie le tracé de la ligne 150 kV existante.

A partir du zoning « de Spie », la ligne à haute tension devient souterraine sous le canal Baudouin et la ligne est posée sous terre sur une distance de 10 km, au nord de Koolkerke et de Sint-Kruis et au sud de Vijvekapelle, pour revenir en aérien à l'est de ce village. La ligne à haute tension suit ensuite en parallèle le tracé de la ligne 150 kV existante, au nord de Maldegem. La ligne continue ainsi jusqu'au poste à haute tension d'Eeklo, à l'intersection de la R43 et de l'E34. D'Eeklo à Zomergem, la ligne de 380 kV est réalisée via la pose de conducteurs sur une ligne 380 kV existante. À Zomergem, la ligne de 380 kV prend fin au poste à haute tension de Horta, où elle présente d'autres interconnexions avec le réseau à haute tension de 380 kV.

En outre, dans le cadre du projet Stevin, la ligne 150 kV existante au sud du village de Maldegem sera démantelée. La ligne 150 kV aérienne existante au nord du village de Maldegem (qui se déploiera parallèlement à la nouvelle ligne de 380 kV à construire) sera mise en souterrain après la réalisation de la nouvelle ligne à haute tension. Ce dernier élément ne sera englobé dans le projet que plus tard.

Le projet Stevin comprend également de nouveaux postes à haute tension à Zeebrugge, Damme et Lissewege (Flandre occidentale). Indépendamment des procédures du projet Stevin, un processus propre a été suivi pour le nouveau poste à haute tension Horta à Zomergem (Flandre orientale), qui ne sera pas abordé dans ce rapport.

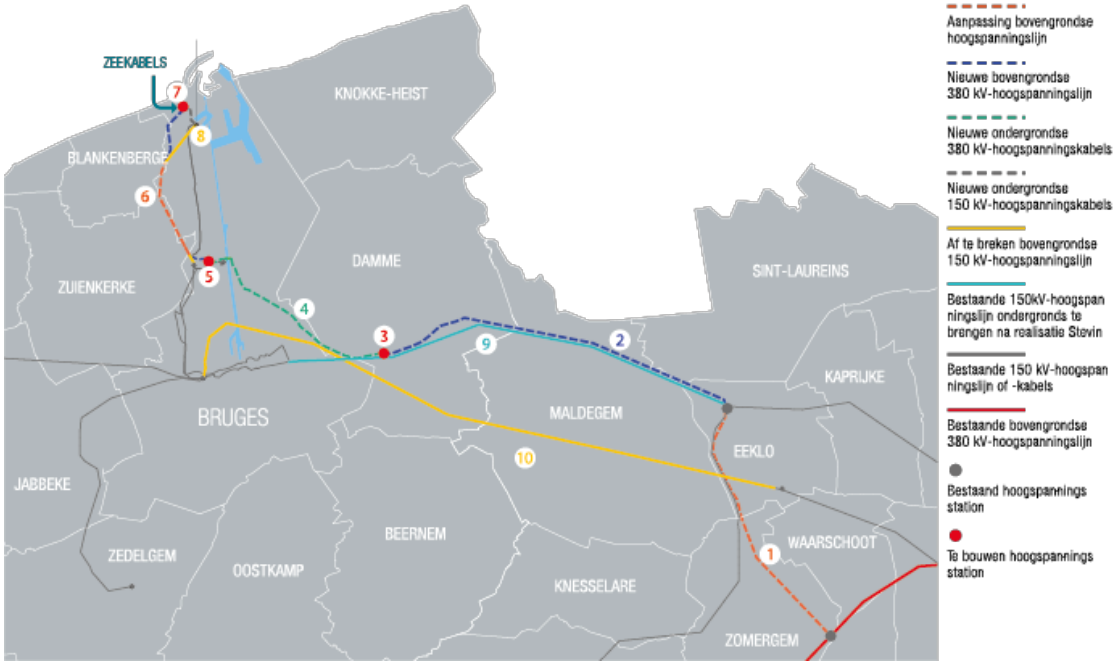
ZEEKABELS
KNOKKE-HEIST
BLANKENBERGE
ZUIENKERKE
DAMME
SINT-LAUREINS
KAPRIJKE
BRUGES
MALDEGEM
EEKLO
JABBEKE
ZEDELGEM
OOSTKAMP
BEERNEM
KNESSELARE
WAARSCHOOT
ZOMERGEM
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
Aanpassing bovengrondse hoogspanningslijn
Nieuwe bovengrondse 380 kV-hoogspanningslijn
Nieuwe ondergrondse 380 kV-hoogspanningskabels
Nieuwe ondergrondse 150 kV-hoogspanningskabels
Af te breken bovengrondse 150 kV-hoogspanningslijn
Bestaande 150kV-hoogspanningslijn ondergronds te brengen na realisatie Stevin
Bestaande 150 kV-hoogspanningslijn of -kabels
Bestaande bovengrondse 380 kV-hoogspanningslijn
Bestaand hoogspannings station
Te bouwen hoogspannings station

Procédures suivies et observations des intervenants

Le projet Stevin s'est étalé sur plusieurs années avant que la construction puisse démarrer :

- La nouvelle ligne haute tension a été reprise dans le plan de développement fédéral 2005-2012.
- La procédure flamande pour la ligne à haute tension a commencé en novembre 2009, avec le EES.
- En juillet 2011 a commencé la procédure RUP[1].
- En octobre 2012 a débuté l'élaboration du Etude d'Incidences Environnementales du projet (EIE).
- Au printemps 2014 ont été délivrés les permis de bâtir et les permis d'environnement.
- Les travaux ont débuté début 2015, par une étude archéologique.

Au total, le processus d'autorisation aura donc duré plus de dix ans.

[1] *RUP : Ruimtelijk Uitvoeringsplan. Un RUP remplace une partie d'un plan de secteur*

Aperçu schématique de la procédure d'autorisation

Au cours des différentes étapes de la procédure, divers moments de concertation ont été prévus pour les citoyens et les associations, ainsi que des possibilités de consultation pour les autorités locales et les administrations. Outre ces possibilités de concertation formelles, Elia a également organisé, au fil des différentes étapes de la procédure, des possibilités de concertation complémentaire non obligatoires légalement.

Rouge italique : initiatives complémentaires non obligatoires proposées par Elia

Plan de développement fédéral 2005-2012
Enquête publique, concertation avec la CREG et consultation du Bureau fédéral du Plan : printemps et été 2005
Approbation : décembre 2005

⇓

EES

EES 2008-2011

Groupe d'accompagnement administratif (multi-sectoriel au niveau des administrations flamandes) : début 06/2008, avec concertation périodique.

Première information des décideurs (ministres, gouverneurs, bourgmestres) par Elia en 2009

Enquête publique Note de consultation publique : 20/11/2009 - 19/12/2009

Diffusion de brochures d'informations sur mesure.
Séances d'information publiques à Zeebrugge, Damme, Zomergem, Koolkerke : 21/11/2009 - 14/12/2009
Information associations environnementales/intervenants locaux et régionaux par Elia : 11/2009

Approbation du EES : 25/05/2011

Explication des résultats du EES aux décideurs.
Reprise du EES approuvé sur le site Internet d'Elia.

⇓

RUP

Enquête publique : 13/09/2011 - 10/11/2011

Diffusion de brochures d'information personnalisées.
Marchés d'information à Damme, Eeklo, Maldegem, Zeebrugge et Bruges : octobre 2011

Avis Vlacoro : 27/01/2012

Rédaction et publication de la politique d'indemnisation des habitations surplombées par les lignes.

Approbation définitive du RUP : 13 juillet 2012

Reprise du RUP définitif sur le site Internet d'Elia.

Lancement des procédures au Conseil d'État : septembre 2012

Conclusion de transactions dans le cadre des procédures juridiques auprès du Conseil d'État : mai-septembre 2014

Élection des conseils communaux et provinciaux du 14 octobre 2012

⇓

EIE

Enquête publique notification : 06-14/11/2012 - 06-14/12/2012

Diffusion de nouvelles brochures d'information
Séances d'information à Maldegem, Bruges et Damme novembre 2012

Élaboration du EIE : février-octobre 2013

Approbation du EIE : 25 octobre 2013

Reprise du EIE approuvé sur le site Internet d'Elia.

⇓

Permis de bâtir

Préparation

10 septembre 2013 : soirée d'information Villages des polders habitables

Demande d'autorisation : 30 octobre 2013

Enquête publique : 16 décembre 2013 au 14 février 2014

Permanences d'Elia pour répondre aux questions des personnes concernées à Eeklo, Zomergem, Bruges, Damme et Maldegem : janvier 2014

Approbation du permis : 4 juin 2014

⇓

Permis d'environnement :

Demande : 25/11/2013

Enquête publique : 5-7/12/2013 - 3-5/01/2014

Réunions d'information à Bruges et Damme 16 et 17/12/2013

Permis : 27 mai 2014

⇓

Phase d'exécution

Lancement du projet d'aménagement du paysage : première consultation avec les associations de protection des paysages régionaux et les groupes forestiers : 03/04/2014. Lancement officiel en mars 2015.

Communication sur le lancement du chantier : à partir de décembre 2014. (Diffusion de folder, réalisation d'une brochure et organisation de quatre soirées d'information en mars 2015)

Vous trouverez ci-dessous une description des différentes étapes des procédures, des moments de concertation formels et informels et des commentaires qui ont été soumis.

Plan de développement fédéral 2005-2012

Elia doit établir un plan de développement fédéral tous les cinq ans. Sur la base des différents scénarios de consommation d'énergie et de production d'énergie, et tenant compte d'objectifs tels que la libéralisation du marché de l'électricité, l'accroissement des énergies renouvelables et une plus grande indépendance énergétique, ce plan décrit les investissements nécessaires dans le réseau de transport en vue de répondre aux besoins en matière de capacité de transport de l'électricité et ce, au moindre coût possible pour la collectivité. Une fois le plan de développement approuvé par le gouvernement fédéral, il devient contraignant pour Elia.

Le plan de développement fédéral 2005-2012 décrivait toutes les solutions possibles pour le raccordement des parcs éoliens d'une capacité de 2000 MW en mer du Nord, décidés par le gouvernement en 2004. Il est apparu tout d'abord que pour une capacité de plus de 900 MW, une nouvelle ligne de 380 kV était nécessaire. Les nœuds de raccordement possibles se situaient à Eeklo Nord, Izegem et Rodenhuize. D'un point de vue technique et surtout économique, la préférence a été donnée au nœud d'Eeklo Nord, car ce nœud est beaucoup plus proche de la côte (Eeklo se situe à environ 30 km de la côte, Izegem et Rodenhuize à environ 50 km). Ce plan a également analysé les avantages et les inconvénients d'une ligne en courant alternatif (CA) ou continu (CC) et le nombre de plates-formes qu'il serait intéressant de placer en mer. Une évaluation économique a été réalisée du point de vue du consommateur final (résidents et entreprises de Belgique).

Pour chaque plan de développement fédéral a été organisée une enquête publique. Il a toutefois été surprenant de constater que pendant les ateliers et entrevues, personne n'a semblé au courant de ce plan de développement fédéral, bien que des décisions de principe importantes aient été prises sur la base de ce plan. Il n'y a eu que peu, voire pas, de débat public à ce sujet, qui a été principalement été discuté au sein du monde des experts en énergie.

Tant le projet que le plan de développement approuvé définitif se trouvent sur le site Internet d'Elia.

Le plan de développement fédéral 2010-2020 n'a été approuvé qu'en septembre 2011, alors le gouvernement flamand avait déjà fixé provisoirement le GRUP (voir point 3).

EES

En préparation du EES, qui est l'étude des incidences environnementales de la modification du RUP, un groupe d'accompagnement administratif a été composé auquel ont participé des représentants de différentes administrations flamandes. Le but du groupe d'accompagnement était de détecter rapidement les obstacles éventuels dans la procédure et de déjà évaluer de manière informelle les alternatives possibles et éventuellement de travailler à un tracé réalisable. Les administrations concernées ont donc eu, grâce à ce groupe d'accompagnement, la possibilité de présenter de manière précoce leurs problèmes ou suggestions dans le cadre de cette concertation, sans devoir attendre la consultation officielle à une phase ultérieure de la procédure.

La procédure formelle du EES débute par un avis de notification. L'avis décrit ce qui sera examiné dans le EES : quels itinéraires sont étudiés pour la ligne à haute tension, quels incidences environnementales sont étudiés ? Dans cette phase, les citoyens, les administrations ou les autorités peuvent introduire des propositions alternatives à étudier ou d'analyse des impacts environnementaux. La discussion porte donc à ce stade principalement sur les grandes lignes du plan : quels itinéraires doivent être étudiés, quels en sont les effets possibles sur l'environnement, la santé, la nature et le paysage ? Dans cette phase, aucune remarque concrète, davantage orientée sur certaines parcelles, ne peut encore être soumise, tout simplement parce que l'enquête porte sur les choix les plus stratégiques.

Pendant la période de concertation du EES, Elia a organisé des séances d'information dans les communes concernées et des réunions avec des ONG, dont Greenpeace et Bond Beter Leefmilieu. Elia a également distribué une brochure informative par courrier le long des tracés possibles, une brochure qui traitait principalement de l'utilité et de la nécessité du projet, des alternatives possibles au tracé, des variantes partielles et de la manière dont la population pouvait soumettre des observations. Cette brochure expliquait également la procédure à suivre et les moments de concertation prévus au cours de la procédure.

La problématique des champs électromagnétiques (EMF[2]) a également été abordée, tant dans la brochure informative au moment du EES que dans une brochure d'information distincte consacrée spécifiquement aux EMF.

Au cours de la période de consultation du public, 458 commentaires en tout ont été soumis par des particuliers et des associations. Les administrations publiques locales ont émis 21 avis. Les commentaires portaient principalement sur l'étude d'alternatives et surtout sur le choix de variantes d'itinéraire. Toute une série d'autres tracés éventuels ou de tracés partiels ont été proposés. Les demandes d'alternatives allaient de tout nouveaux tracés à des modifications locales d'un tracé proposé. La demande d'une plus grande section de ligne souterraine, ou d'une ligne entièrement souterraine, est régulièrement revenue dans les concertations.

L'impact possible des champs électromagnétiques sur la santé a constitué une autre préoccupation récurrente du public. On relève également des questions sur l'impact de la ligne à haute tension sur la nature et la biodiversité (oiseaux) et sur le paysage et le patrimoine (architectural). Enfin, divers commentaires du public ont demandé plus de clarté sur la nécessité du plan.

Le EES a étudié les alternatives demandées et six variantes principales et quinze variantes partielles du tracé ont été analysées de manière détaillée. Pour l'implantation des postes à haute tension aussi, plusieurs alternatives ont été étudiées dans le EES. Concernant l'étude des alternatives souterraines, un cadre d'évaluation a été établi et mesuré avec le groupe d'accompagnement. Pour chaque alternative, on a étudié quelle partie pouvait être enterrée, quelle serait l'occupation dans l'espace, combien d'habitations se situent dans la zone du champ magnétique, quel est l'effet sur la faune et la flore (victimes des fils), l'impact visuel, ... En évaluant tous ces critères pour les différentes alternatives de tracé, le EES est arrivée à sélectionner les alternatives les plus respectueuses de l'environnement.

RUP (Ruimtelijk Uitvoeringsplan[3])

Dans le RUP, le tracé de la ligne à haute tension est dessiné sur un plan d'affectation légal contraignant. Le RUP contient en outre des prescriptions urbanistiques légalement contraignantes qui

[2] *EMF = Electromagnetic field*
[3] *RUP: Un RUP remplace une partie d'un plan de secteur.*

déterminent l'implantation, la hauteur, les plantations vertes, etc. autour de la ligne à haute tension. Le RUP constitue une base légale pour le permis de bâtir. Il est considéré par pratiquement tous les intervenants comme l'étape la plus importante de la procédure.

Au cours de l'enquête publique pour le RUP, Elia a organisé cinq séances d'information dans les communes concernées, et a diffusé une brochure d'information adaptée. Cette brochure explique les différentes sections du tracé, l'implantation des postes à haute tension et la ligne 150 kV existante qui sera démantelée. Les étapes suivantes de la procédure sont également décrites.

Lors de l'enquête publique, environ 1700 recours ont été introduits. La plupart des recours portaient sur la pose entièrement souterraine de la ligne à haute tension, les itinéraires alternatifs possibles, l'implantation du poste à haute tension à Zeebrugge, l'impact sur la nature et le paysage, l'impact du champ électromagnétique sur la santé et la dépréciation des habitations et autres biens.

La Commission Flamande d'Aménagement du Territoire (Vlaamse Commissie Ruimtelijke Ordening, VlaCoRO) s'est prononcée sur le projet RUP et les objections présentées. La VlaCoRO a émis un avis favorable conditionnel, émettant une réserve concernant l'implantation du poste à haute tension à Zeebrugge et demandant une étude supplémentaire pour un tracé souterrain plus long, ainsi que la considération accrue de mesures d'atténuation (notamment des zones tampons vertes).

Lorsque le gouvernement flamand a définitivement fixé le RUP, il a décidé que le tracé devait être souterrain sur une longueur totale de 10 km. L'arrêté du gouvernement flamand stipule que le tracé choisi est l'alternative la plus respectueuse de l'environnement, que les différents tracés alternatifs proposés ne sont pas réalisables techniquement et que des indemnités sont prévues pour les habitations et les terrains agricoles situés sous la nouvelle ligne à haute tension.

Le rapport final sur le trajet de la consultation visant à préparer un plan d'action concernant les risques pour la santé et l'environnement des champs basse fréquence des installations électriques a également été transmis.

Il est important de garder à l'esprit que l'élection des conseils communaux et provinciaux d'octobre 2012 est survenue au milieu de ce processus. Les administrations locales ont donc, sous la pression de groupes d'action locaux, intenté des actions juridiques auprès du Conseil d'État. Cela a entraîné une plus grande polarisation autour du projet Stevin.

EIE

L'étude d'impact sur l'environnement du projet (« EIE ») examine en détail l'impact environnemental du projet prévu. Le EIE a élaboré des mesures de compensation et d'atténuation qui peuvent être reprises dans les permis de bâtir et d'environnement.

Tout comme le EES, le EIE démarre aussi par une notification. À ce stade, les commentaires du public soumis peuvent concerner l'implantation concrète et l'exécution conformément au tracé tel qu'établi dans le RUP. Des interventions plus techniques également, comme le type de poteaux, les fondations, le type de conducteurs, les isolateurs, etc. sont étudiées. Des commentaires peuvent être introduits sur les impacts environnementaux à examiner de ces interventions et les éventuelles mesures d'atténuation. Seuls 14 commentaires ont été introduits à ce stade. Les administrations et autorités locales ont introduit 12 avis. Les communes de Bruges et de Zomergem ont émis un avis défavorable, les autres avis étaient favorables ou fixaient des conditions. Dans certains commentaires, le tracé du RUP était à nouveau remis en question. D'autres commentaires portaient sur les répercussions possibles sur la santé, la nuisance visuelle, la pollution sonore, la perte de valeur des propriétés et le lien avec d'autres projets.

Pendant la période de concertation du EIE, Elia a organisé des soirées d'information dans les communes concernées. Une nouvelle brochure informative a encore été diffusée par courrier, qui portait notamment sur le trajet indiqué dans le RUP, la procédure du EIE, le mode d'introduction des commentaires et les lieux et dates des séances d'information. En outre, les informations nécessaires relatives au EIE ont été intégrées au site Internet d'Elia.

Au cours du processus du EIE, une concertation intensive a eu lieu entre le maître d'ouvrage et l'équipe du EIE en vue de l'optimisation technique du projet. Au sein du tracé du projet dans le RUP, 18 alternatives ont été examinées ; il s'agit de petites modifications du tracé visant à atténuer les effets sur l'homme et l'environnement. Une étude a également été effectuée sur le type de poteaux, le type de conducteurs, les zones tampons vertes, ... Le EIE reprend toute une série de mesures d'atténuation, visant notamment à diminuer les perturbations pendant le chantier, la pollution sonore, à réduire les champs électromagnétiques, à limiter le risque de victimes des lignes, à atténuer l'effet sur la gestion de l'eau, à indemniser les agriculteurs et les propriétaires, ...

Permis de bâtir

Le permis de bâtir reprend exactement l'implantation des poteaux et de la végétation. Une série d'optimisations analysées dans le EIE (principalement les petites modifications des poteaux et du tracé tant souterrain qu'aérien) ont été reprises dans la demande de permis de bâtir. La procédure de demande du permis de bâtir prévoit une enquête publique. Le nombre d'objections introduites est resté très limité, surtout par rapport à la procédure RUP. Au total, seules 19 objections individuelles ont été transmises. En outre, 76 objections identiques ont été introduites, une sorte de pétition. Les objections plus individuelles portaient sur des points très concrets comme la conservation des clôtures pour animaux ou l'accès aux parcelles. La « pétition » portait principalement sur le tracé qui avait déjà été défini dans le RUP. Outre les objections, une série d'avis ont également été émis par des administrations locales ou instances telles que Fluxys. Ces avis ont souvent trait à l'exécution technique des travaux. Le permis de bâtir impose une série de conditions techniques et opérationnelles sur la base de ces avis.

Dans la décision relative au permis de bâtir, il a été jugé que la ligne à haute tension est conforme au bon aménagement du territoire puisqu'elle est fusionnée au maximum avec les lignes à haute tension existantes et d'autres infrastructures ; les zones résidentielles sont survolées un minimum et les paysages de caractère et zones naturelles traversés le moins possible.

Lors de la demande de permis de bâtir, Elia a organisé des permanences pour pouvoir répondre aux questions de manière personnalisée. Une nouvelle brochure informative adaptée a été diffusée, et les documents relatifs au permis de bâtir ont été publiés sur le site Internet d'Elia.

Permis d'environnement

Le permis d'environnement concerne les postes à haute tension et leurs critères environnementaux en matière de bruit, de plantations, de gestion de l'eau, ... La procédure de demande prévoit également une enquête publique et l'organisation obligatoire de soirées d'information. Pour cette procédure, nous n'avons à nouveau reçu qu'un nombre très limité d'objections (17 objections pour le poste à haute tension Stevin de Zeebrugge). Lors de l'enquête publique précédant les permis d'environnement, une audition a été organisée par les communes concernées (Bruges et Damme). Cette forme de séance d'information est requise légalement et présente l'inconvénient, par rapport aux marchés d'information, de rendre difficile une approche personnelle parce que toutes les questions et réponses s'adressent à l'ensemble de l'assemblée.

Dans le permis délivré par le gouvernement provincial, des mesures supplémentaires ont été imposées au niveau du bruit, notamment la réalisation de mesures de contrôle.

Elia a encore établi une brochure informative adaptée pour la demande de permis d'environnement. Tous les documents concernant la demande de permis ont été publiés sur le site Internet d'Elia.

Le chantier

Dans l'optique du démarrage du chantier Stevin, des concertations ont eu lieu avec les associations de protection des paysages régionaux et les groupes forestiers en 2014 pour l'exécution d'un projet d'aménagement du paysage axé avant tout sur les plantations vertes autour des postes à haute tension et de la ligne à haute tension. Ce projet d'aménagement du paysage a débuté en mars 2015. Un projet similaire de plantations vertes se poursuit également pour le poste à haute tension Horta de Zomergem. Les agriculteurs et les résidents locaux peuvent obtenir gratuitement des plantations, dans le cadre de ce projet, pour planter des arbres, des haies ou des talus boisés sur leur propriété.

En décembre 2014, la communication sur le chantier a débuté par la réalisation et la diffusion d'une nouvelle brochure. Début mars 2015, quatre marchés d'information ont été organisés à Zomergem, Maldegem, Damme et Zeebrugge. Le public a pu y obtenir des informations sur les 10 zones de chantier du projet Stevin, avec notamment à l'appui des visualisations en 3D destinées à donner aux riverains du projet Stevin une image de leur environnement à la fin des travaux.

Constatations et recommandations

Elia a consenti énormément d'efforts pour mener à bien la procédure de la ligne à haute tension Stevin. Les rapports officiels, enquêtes techniques et documents d'information ont été largement étayés. Dans le EES (970 pages), 6 tracés possibles et 15 variantes ont été étudiés au niveau de leur impact sur l'environnement. Après la décision concernant le tracé prise par le gouvernement flamand, qui a décidé de poser une grande partie de la ligne en souterrain, 18 variantes locales du tracé ont encore été analysées dans le EIE (920 pages) afin de trouver l'itinéraire optimal. Une politique d'indemnisation globale a en outre été élaborée pour les agriculteurs et les propriétaires de logements, et une longue liste de mesures d'atténuation a été intégrée au projet. Avec le Regionaal Landschap[4] Meetjesland et le Regionaal Landschap Houtland a été lancé un programme pour plantations vertes autour des postes et de la ligne à haute tension.

Malgré les importants travaux préparatoires, les différentes enquêtes publiques formelles et les nombreuses initiatives non obligatoires entreprises par Elia au cours de la procédure, tout ne fut pas facile. Au cours de l'enquête publique du RUP, environ 1700 objections ont été introduites, des comités d'action ont été créés et plusieurs administrations communales ont voté à l'unanimité des motions de rejet du projet. Après l'adoption du RUP par le gouvernement flamand, plusieurs administrations communales, comités d'action et citoyens ont introduit des actions judiciaires contre la décision du gouvernement flamand. Cela a généré du retard et menacé tout le projet. Elia a toutefois conclu des transactions avec les différents appelants, ce qui a permis d'arrêter les procédures auprès du Conseil d'État et de démarrer les travaux en 2015.

---

[4] *Administration régionale du paysage*

Participation

L'étude de BBL montre que c'est surtout dans la première phase du projet (EES) que les « fondements » de la protestation ultérieure contre le projet Stevin ont été posés. Cela a notamment été dû au manque d'information mutuelle d'une part des administrations locales, des citoyens, des associations, ... et d'autre part d'Elia, des autorités flamandes et fédérales, ... à propos des intérêts et préoccupations de chacun. Les citoyens, les comités d'action locaux mais aussi les administrations locales ont eu l'impression que « tout était décidé » et qu'ils étaient placés devant un fait accompli. Malgré les importants travaux d'étude réalisés, l'idée perdure qu'il n'a pas été tenu compte de la qualité de vie locale, que les alternatives n'ont pas été suffisamment étudiées ou ont été rejetées d'un revers de la main, ... Malgré une concertation précoce avec les autorités et le monde politique, un vaste débat de société en début de procédure a fait défaut, ce qui a entraîné la contestation et les actions en justice ultérieures. Ceci constitue le principal constat de l'analyse de BBL.

Si les parties prenantes avaient été mieux impliquées, plus tôt dans le processus, la question aurait pu être abordée de manière beaucoup plus positive. Si l'on est impliqué dès le départ, on peut poser ses différentes questions et lancer le processus de réflexion, des échanges peuvent avoir lieu avec les autres intervenants, on est mieux au fait de la manière dont le plan a été établi, ... Cela a par exemple été appliqué avec succès par le groupe d'accompagnement administratif, mais uniquement au niveau flamand.

Cela se trouve dans le prolongement de la nouvelle approche du « décret projets complexes » et du planificateur d'itinéraire[5] réalisé par l'administration flamande. Le but de cette nouvelle approche des autorités flamandes est de prévoir dès la phase d'exploration d'un grand projet, c'est-à-dire avant l'établissement d'un EES, une vaste participation, non seulement avec les administrations et les autorités, mais aussi avec les citoyens et la société civile. De nombreuses solutions possibles sont dès lors soulevées tôt.

---

[5] www.complexeprojecten.be

Si l’on travaille de manière participative, le dossier bénéficiera d’un soutien plus vaste. Un processus d’emblée participatif n'offre cependant aucune garantie d'absence d'actions en justice émanant de particuliers ou de groupes d'action locaux. Dans de tels cas toutefois, le dossier sera plus solide au niveau juridique. Un critère important pour le Conseil d'État est le devoir de motivation : nombre de décisions des autorités sont annulées par le Conseil d'État faute de justification. En développant un projet participatif dès le départ, on garantit une meilleure motivation vis-à-vis tant du projet même que des alternatives à étudier, des mesures d'atténuation, ...

Sur la base de cette observation, nous formulons une première série de recommandations.

Pour chaque recommandation, un smiley indique si cette recommandation a été appliquée dans le cadre du projet Stevin :

- ☺ = la recommandation a été appliquée,
- 😐 = la recommandation a été partiellement appliquée,
- ☹ = la recommandation n'a pas été appliquée.

1. Définir ensemble les intérêts au début d'un processus ☹

Il semble exister un grand nombre de cadres de référence sur la manière dont un projet est analysé. Les éléments doivent être déposés sur la table le plus tôt possible pour que chacun soit au fait des intérêts et préoccupations des autres. Les citoyens et les autorités locales partent d'un problème local, pas d'une solution. Dans le cas de l'initiateur d'un projet tel qu'une ligne à haute tension, c'est l'inverse.

La perspective locale repose sur la qualité de vie générale dans un quartier, une ville ou une région. Dans ce contexte, une ligne à haute tension est étudiée par rapport à des qualités existantes telles que le paysage, le calme, la nature, ... et en commun avec d'autres projets en cours dans la région, comme de nouvelles éoliennes, une nouvelle autoroute, l'élargissement éventuel d'un canal, ... La perspective de l'initiateur repose sur l'augmentation des besoins en énergie, la sécurité d'approvisionnement à garantir, la nécessité de relier l'énergie éolienne offshore au réseau, ... Le cadre de référence des autorités flamandes est l'intérêt général, celui d'une association de protection

de la nature, la préservation des réserves naturelles et la limitation de l'impact sur les oiseaux migrateurs, celui de l'agriculture, la bonne exploitation des terres agricoles, ...

Tout l'art consiste à harmoniser ces différents cadres de référence avant le début de la procédure officielle. En débutant le processus par ce « joint fact finding », on peut arriver à formuler un problème commun ; s'en suit alors une identification mutuelle des intérêts et des préoccupations et une première définition des solutions possibles.

Ce « joint fact finding » peut prendre la forme d'un groupe d'action sociale ou d'un groupe d'accompagnement comprenant, outre l'initiateur, des représentants des administrations locales, du secteur associatif local, de la société civile (employeurs, syndicats, associations de protection de l'environnement et de la nature, secteur agricole, ...), des administrations, ...

> *Meilleure pratique : Un exemple réussi d'un tel processus est l'organisation du projet flamand-néerlandais « Proses » qui, en 2002, avait pour but d'approfondir l'Escaut. Toutes les parties concernées, les administrations et les autorités ont été impliquées. Même si les conflits d'intérêt étaient importants entre économie, gestion de l'eau, nature et agriculture, on est parvenu d'emblée, via un processus de joint fact finding, à définir trois piliers sociaux, à savoir l'accessibilité (des ports de l'Escaut), la sécurité (contre les inondations) et la nature (l'écosystème de la rivière). Cela a permis de réaliser un plan cohérent avec des actions concrètes pour une meilleure accessibilité des ports de l'Escaut, une meilleure sécurité contre les inondations et le rétablissement de l'action naturelle de l'écosystème de la rivière.*

Dans la nouvelle approche flamande des projets complexes, cette idée de joint fact finding correspond à la phase d'exploration qui a déjà eu lieu avant la notification du EES. Cette phase a trois objectifs principaux : formuler correctement le problème, déterminer les partenaires et discuter d'un plan d'approche pour le processus. Cela doit déboucher sur une décision de départ qui tient compte des intérêts des différents intervenants.

Une crainte récurrente et un argument souvent entendu contre une participation précoce est que cela réveille des eaux dormantes, donne tôt des munitions aux contestataires et stimule le syndrome NIMBY. Cette crainte est erronée, tout d'abord parce que, dans le cadre de grands projets dans l'espace public, il ne s'agit pas d'eaux dormantes mais de citoyens vigilants. Sans participation, les réactions afflueront également mais à un moment où il sera difficile de les aborder de manière positive. Mieux vaut entendre les réactions dès le départ afin de pouvoir en tenir compte. Cela permet de faire naître un sentiment de co-propriété.

2. Approche participative des études alternatives du EES ☺

L'administration flamande a été rapidement impliquée dans le projet Stevin. À l'approche de la notification du EES, un groupe d'accompagnement a été constitué, dans lequel ont été impliquées les administrations flamandes les plus pertinentes telles que le service EES/EIE, le département de l'aménagement du territoire, l'agence nature et forêt, ... Ce groupe d'accompagnement a apporté une grande plus-value à la procédure du EES. C'est une bonne chose que cela ait été réalisé tôt, de manière à ce que les éventuels tracés alternatifs soient étudiés lors de l'enquête environnementale et adaptés afin de trouver le meilleur itinéraire possible.

À l'instar de ce groupe de travail, il semble particulièrement intéressant de faire quelque chose de similaire pour les fonctionnaires ou hommes politiques des villes et communes concernées, la vie associative locale, la société civile... En impliquant les acteurs locaux et la société civile à un stade précoce, on peut s'en faire des alliés plutôt des opposants et ils peuvent participer à la création d'un soutien auprès du public. La solution optimale au niveau global n'est toutefois pas toujours la solution la mieux acceptée au niveau local.

Il est important de décider de manière participative quelles alternatives seront examinées dans le EES et lesquelles ne le seront pas. Ce qui n'est pas possible au niveau technique (ex. un câble dans le canal) ou pas réalisable économiquement (ex. tout le tracé souterrain) doit également faire l'objet de discussions participatives. Dans le cas contraire, la population a le sentiment d'être mise devant le fait accompli et que l'initiateur refuse de tenir compte de ses demandes. Une remarque récurrente pendant les entretiens et ateliers est que les alternatives proposées sont éliminées sans justification claire. Si les acteurs locaux ont l'impression que tout est déjà décidé et que l'on ne tient pas compte de leurs questions, ils seront plus enclins à introduire des actions en justice parce que cela constituera pour eux le seul moyen d'influencer le processus.

Si, dans le cadre d'une approche participative, l'on discute des alternatives qui seront étudiées, cela entraînera moins de réactions lors de l'enquête publique formelle car cela aura déjà été discuté au préalable. Lors de la notification du EES pour Stevin, un nombre important de propositions alternatives a été enregistré. Ce nombre peut être réduit via une approche participative du choix des alternatives. Autre avantage : le EES peut davantage s'orienter sur la discussion de l'étude d'impact, aboutissant à un rapport de meilleure qualité.

Aujourd'hui, la procédure du EES est principalement d'ordre technique et scientifique. Après un rapport de notification solidement étayé, suit une consultation publique formelle et un rapport technique détaillé. Cette étude de fond est importante pour objectiver le projet, rechercher le meilleur itinéraire possible,... Pour obtenir un soutien social plus large, il est au moins aussi important d'adopter un large processus participatif pour le EES.

3. Participation continue des intervenants ☹

Établir un étude environnementale ou un RUP demande énormément de temps. Entre la notification du EES (novembre 2009) et l'enquête publique duRUP (septembre 2011) par exemple, il s'est déroulé presque deux ans. Entre ces deux moments d'information formels, les citoyens et les associations de la société civile n'ont pas été tenus informés de l'évolution du processus, et la fréquence d'information des autorités locales a elle aussi été réduite. Du fait de la durée de l'enquête et de la réalisation des dossiers, les intervenants ont l'impression de ne plus être impliqués.

Cela devrait pouvoir être compensé par la publication d'un bulletin d'information périodique reprenant des renseignements généraux, les résultats d'enquêtes partielles, le développement d'éoliennes offshore, des exemples étrangers, ... Une concertation avec les intervenants pourrait également être organisée périodiquement, mais il faut veiller à ce que suffisamment de nouvelles informations intéressantes soient disponibles pour éviter le désintérêt aux moments de concertation. Un moment adapté, par exemple, est l'approbation d'un EES ou EIE, qui n'est pas rapporté pour l'instant.

4. Accompagnateur de processus neutre ☹

Il est important pour le débat social que la personne qui accompagne la participation au long du processus soit neutre. Pour garantir la sérénité d'un processus, il est important que l'accompagnateur suscite la confiance et dispose des capacités nécessaires. Cet accompagnateur de processus doit être indépendant de tout parti politique, et de préférence une personne autre que le chef de projet même. Ce rôle peut par exemple être rempli par une agence de communication, mais le gouverneur peut notamment aussi jouer un rôle important en tant qu'accompagnateur de processus, vu qu'il est censé se tenir au-dessus des partis politiques et incarner l'autorité.

Meilleure pratique : De bons exemples sont le rôle du gouverneur de la province d'Anvers comme accompagnateur de processus pour l'étude d'image du R11 et pour le développement

des nouvelles infrastructures dans la région. Autre bon exemple : le rôle du gouverneur de Flandre orientale pour le projet de la zone du Canal de Gand.

5. Format adéquat pour l'échange d'informations ☺

Une séance ou une soirée d'information où un grand groupe de personnes écoutent une explication d'Elia dans une salle n'est certainement pas un format idéal, ni pour l'initiateur, parce qu'il est confronté à trop de personnes et ne peut pas savoir ce que chacun vit, ni pour les citoyens parce que tout le monde n'ose pas poser des questions dans un grand groupe et que le risque est grand de voir des personnes rentrer chez elles sans réponses à leurs questions. En outre, les plus bruyants (souvent les plus grands contestataires) prennent souvent trop de place dans un tel format, ce qui limite et polarise plus encore la discussion.

C'est pour ces raisons que, dans le cadre du projet Stevin, nous avons toujours opté pour le format du marché d'informations. Dans ce format, les gens peuvent se rendre à différents stands ou rencontrer des personnes pour leur faire part de leurs questions ou réflexions. Le contact personnel qu'autorise ce format est généralement fortement apprécié. Un format où les informations sont d'abord données dans une présentation qui est ensuite suivie d'un marché de l'information est également souvent fort apprécié.

Utilité et nécessité

Pour arriver à des projets soutenus socialement, une justification claire de l'utilité et de la nécessité du projet est nécessaire, pour que l'on sache nettement, tout au long du processus, quels problèmes le projet résout. Dans le cas du projet Stevin, il n'y a eu que peu de discussion sur la nécessité de la ligne à haute tension. L'importance de relier au réseau les éoliennes offshore était généralement admise, même par les contestataires. La nécessité de développer un parc éolien en mer n'a été que peu discutée, notamment dans le contexte du changement climatique et du besoin de davantage d'énergie renouvelable, propre. Un aspect moins mis en avant mais capable de générer un soutien important aussi est le développement des énergies renouvelables sur terre.

Les informations plus générales sur notre approvisionnement en énergie dans lequel s'inscrit le projet Stevin semblaient toutefois moins claires et suscitaient moins l'unanimité. Questions souvent entendues : Pourquoi faut-il établir une connexion avec le Royaume-Uni et prévoir une nouvelle ligne d'alimentation, si des centrales ferment en Belgique et qu'il y a déjà des connexions avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la France ? Qui va en profiter ? Dans ce projet, la garantie d'approvisionnement et la diminution possible des tarifs énergétiques sur le marché européen constituent des arguments importants en faveur de Stevin, mais ils ont peut-être été trop peu compris. Le fonctionnement du marché de l'électricité est complexe et est également lié à des investissements importants, mais il est important de l'expliquer de la manière la plus claire et la plus compréhensible qui soit, sinon, les discussions sur la politique énergétique seront souvent utilisées comme argument venant renforcer d'autres préoccupations.

En ce qui concerne la justification de l'utilité et de la nécessité d'une ligne à haute tension, nous avons la recommandation suivante :

6. Communiquer de manière plus large à propos du plan de développement fédéral ☹

La situation et les caractéristiques d'un projet sont déterminées dans les procédures flamandes pour l'obtention d'un RUP et des permis. La sélection des projets qui sont nécessaires est assurée dans le plan de développement fédéral, qui décrit le futur développement du réseau d'électricité sur la base des différents scénarios d'offre et de demande.

Il est toutefois surprenant que presque personne ne connaisse ce plan de développement. Cela s'applique aux citoyens mais aussi aux administrations locales, aux associations de la société civile et

aux administrations flamandes. Comme ce plan reprend et motive l'utilité et la nécessité des nouveaux projets de développement, il est important qu'il y ait un débat social plus large à propos du plan de développement. Sinon, tout nouveau projet sera la cible des critiques parce que plus aucune discussion à propos de la nécessité et de l'utilité n’est possible aux phases des procédures EES et RUP. En tant qu'organisation de coordination, BBL considère comme de sa responsabilité de diffuser plus largement ce plan de développement fédéral auprès des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Une étude d'impact sur l'environnement stratégique est réalisée pour le plan de développement fédéral. Cela se produit au niveau fédéral, le service EES/EIE flamand n'est pas concerné. À tout le moins, le service EES/EIE flamand devrait être tenu informé de ce EES du niveau fédéral, de manière à pouvoir annoncer l’enquête publique sur son site Internet.

Transparence

Pour améliorer le soutien à une nouvelle ligne à haute tension, il faut assurer une transparence totale des différents aspects du projet, tant au niveau de la procédure qu'au niveau du projet même. Les intervenants doivent donc clairement savoir qui prend les décisions, quand une participation est possible, comment les commentaires du public sont traités, ... Les informations relatives au projet doivent être compréhensibles pour le public, afin que les conséquences du projet soient claires pour chacun.

On entend souvent dire que la communication n'est pas claire, que les préoccupations de la population sont ignorées, que l'on essaie de dissimuler des éléments ou de ne présenter que le bon côté des choses. De nombreux intervenants locaux trouvent que les informations fournies sont trop techniques, difficilement compréhensibles et surtout trop peu concrètes.

La procédure soulève également de nombreuses questions. Nombre de gens ne comprennent par exemple pas quelle différence il y a entre un EES et un EIE et quel type de réactions peut être introduit à quel moment de la procédure, ne savent pas ce qu'il advient des observations, ...

Sur la base de l'enquête, la BBL a formulé les recommandations suivantes :

7. Annonce des moments de participation du public ☺

Il est naturellement important d'assurer une annonce correcte des moments de concertation au niveau local, sans quoi les intervenants locaux ne sont pas informés à temps de la possibilité de donner leur avis sur le projet. Il convient pour ce faire d'utiliser les canaux locaux tels que le bulletin d'information communal, le site Internet de la commune ou la presse locale. Elia a procédé de la sorte et a également envoyé par courrier des brochures annonçant les possibilités de concertation dans les communes concernées. Il est toutefois apparu que de nombreux intervenants locaux n'avaient entendu parler du projet Stevin pour la première fois que lors de l'enquête publique précédant le RUP, après le EES. Les citoyens ne semblent pas bien comprendre l'importance d'un EES, ce qui explique pourquoi ils s'y intéressent si peu (voir également la recommandation 9).

8. Site Internet central pour les projets 😐

Il serait intéressant de réaliser en Flandre un site Internet central reprenant toutes les informations relatives aux grands projets. Aujourd'hui, les citoyens ne savent pas où trouver les informations. Le site Internet du service EES/EIE (une partie du site Internet de LNE) n'est pas connu, de même que le

site Internet de l'Administration de l'aménagement du territoire, et personne ne lit les valves officielles à l'administration communale, ... Toutes les informations sur le projet Stevin (documents tels que le EES et EIE, le RUP, les permis, les brochures d'information, ...) se trouvent sur le site Internet d'Elia, ce qui est bon pour la transparence. Mais les informations provenant de l'initiateur d'un projet ne sont souvent pas considérées comme indépendantes par les citoyens, qui évaluent le projet Stevin en association avec d'autres projets. Un site Internet flamand pour les grands projets dans l'espace public serait le plus transparent.

> *Meilleure pratique : Le site Internet http://www.platformparticipatie.nl, qui reprend tous les projets dans l'espace public tels que les travaux d'infrastructure (routes, voies ferrées, voies navigables), les projets de gestion de l'eau, les parcs éoliens, ... Chaque projet est accompagné d'une description succincte ainsi que de l'évolution de la procédure et des possibilités de participation. Pour chaque projet, on peut aussi cliquer sur chaque document officiel, sur les documents d'information, les rapports d'enquête, les cartes, ...*

Une autre solution consiste à rendre les informations disponibles sur le site Internet de la commune. Actuellement, tout citoyen doit se rendre à l'administration communale pendant les heures d'ouverture pour consulter, au service urbanisme, les deux boîtes contenant les plans et textes du dossier. Ces informations sont en outre plutôt techniques. Rendre le dossier accessible via le site Internet de la commune (ou via un site Internet central) permettrait de consulter les documents également en soirée, en dehors des heures d'ouverture de l'administration communale.

9. Explication claire des étapes de la procédure ☺

Il convient de tenter d'expliquer le mieux possible la procédure à suivre. Les différentes étapes de la procédure, de même que les rapports et possibilités de concertation y associés, ne sont pas claires pour le public ni même pour toutes les autorités.

Dans une notification de EES, il est certes expliqué qu'il y a une procédure pour la planification et une autre pour les autorisations et que certains éléments doivent être apportés au niveau du plan et d'autres au niveau du projet. Mais les personnes ne lisent pas ces parties et ne comprennent pas toujours la différence entre les niveaux du plan et du projet. Cela devrait être mieux expliqué. Pour le projet Stevin, les différentes procédures ont été expliquées dans les différentes brochures tout au long du processus ainsi que sur le site Internet. Mais il serait plus intéressant pour les citoyens de recevoir une explication claire de la part des autorités.

En raison du manque de clarté des différentes procédures, le EES a engendré toute une série d'observations allant d'un tout nouveau tracé alternatif à de petites modifications au niveau des parcelles. Inversement, lors du EIE, de nombreuses propositions alternatives de tracé ont été introduites alors que le gouvernement avait déjà décidé du tracé lors de la modification du RUP.

Les commentaires liés au projet soumis lors de la phase du plan ont tous été transmis à Elia, de manière à pouvoir être pris en compte ultérieurement dans la procédure et éventuellement adapter le projet. Ces remarques ne sont donc pas tout à fait perdues.

10. Donner des réponses et un retour clairs vis-à-vis des objections. ☹

La plupart des citoyens ne comprennent pas la distinction entre les différentes procédures ni ce qu'il advient de leurs objections dans les différentes procédures. Les citoyens ne savent souvent pas où ils peuvent trouver des réponses aux objections introduites.
Les réactions à la notification du EES et au EIE sont traitées (généralement d'une toute autre manière) dans les directives du service EES/EIE, les objections à la modification du RUP sont abordées dans l'avis de la Commission flamande d'aménagement du territoire et définitivement traitées dans la décision du Gouvernement flamand, les objections liées au permis d'environnement sont analysées dans l'avis de la commission d'autorisation d'environnement provinciale, ...

Habituellement, on ne l'apprend qu'à une phase suivante de la procédure, parce c'est à ce moment-là que l'on voit si l'objection a été prise en compte ou non. Cela peut susciter une certaine frustration. Il est donc important que les citoyens puissent savoir facilement quelle est la réaction des autorités aux objections ou remarques introduites par leurs soins.

> *Meilleure pratique : Aux Pays-Bas, dans le cadre de l'approbation d'un EES ou d'un plan, on utilise une « note de réponse » qui regroupe tous les avis et les objections et y répond. Cette note de réponse est également publiée sur le site précité http://www.platformparticipatie.nl/*

11. Clarifier la position et le rôle d'Elia et de la CREG. 😐

Bon nombre d'intervenants ne connaissent pas la structure d'Elia et présument qu'Elia est une entreprise purement privée qui recherche un bénéfice maximal. Elia occupe une position particulière,

notamment parce que ses coûts et ses bénéfices sont régulés par la CREG[6]. Elia doit donc viser le moindre coût possible pour la mise en œuvre des projets, dans l'intérêt des consommateurs et des entreprises. Les projets du réseau ne peuvent pas avoir un impact trop important sur les frais de consommation des citoyens et des entreprises. Si les tarifs de l'électricité augmentent trop, les entreprises risquent de quitter le pays. Elia doit donc rester dans certaines limites fixées par la CREG. Mais beaucoup de citoyens ne le savent pas.

Ce serait une bonne chose que la CREG doive aussi être impliquée dans l'enquête d'alternative lors d'un EES ou EIE, de sorte qu'elle puisse donner son avis dès le départ sur l'acceptabilité de certaines alternatives aux tarifs finaux.

[6] *Régulateur fédéral*

Communication

12. Traduction de matières complexes en informations compréhensibles ☹

Il est important que les matières complexes soient expliquées de manière simple. Cela vaut également pour une ligne à haute tension. Malgré des efforts méritoires, les informations d'Elia sont considérées comme trop techniques et peu claires. Selon les intervenants locaux, les ingénieurs d'Elia partent trop souvent du principe que chacun comprend leurs compétences techniques. Mais par exemple, même la différence entre 150 kV et 380 kV n'est pas claire pour la plupart des gens, pour autant déjà que soit compris ce qu'implique une puissance de 3000 MVA ou ce qu'est un micro-tesla. Il faut donc s'efforcer de vulgariser les matières techniques en évitant le jargon et les abréviations. Les citoyens qui ne connaissent pas ce langage technique ont l'impression qu'on tente de les tromper. Pour expliquer par exemple qu'une ligne de 150 kV ne suffit pas pour relier à la terre un parc éolien d'une capacité d'une centrale nucléaire en mer, on peut établir une comparaison avec l'E40 en précisant que le trafic de l'E40 ne pourrait pas être absorbé par un chemin de campagne.

Une autre plainte courante est que les informations présentées ne sont pas suffisamment concrètes. Les intervenants locaux accordent une grande importance à des questions très pratiques telles que : « Quels types de pylônes sont utilisés ? », « Combien de câbles y a-t-il ? », « À quelle hauteur sont-ils placés ? », ... Si ces informations ne sont pas encore connues, ce qui est le cas dans les premières procédures (EES et RUP), il est préférable de le dire de manière proactive.

Selon certains intervenants locaux, les questions les plus fréquemment posées ne sont pas suffisamment traitées dans les brochures. Pour la préparation des brochures informatives, il est important de partir du point de vue des citoyens.

Il apparaît en outre que surviennent souvent des malentendus qui sont la conséquence de l'emploi de jargon. Ainsi, une « ligne de transport » dans le langage technique correspond chaque fois à deux ou quatre conducteurs (câbles) sur trois niveaux (trois phases), alors que pour le citoyen, il s'agit simplement de six ou douze câbles, ...

Cela a été illustré et expliqué dans le EES à l'aide de photos, mais ce document est tellement imposant qu'il est à peine lu par le public. Il devrait exister un résumé simple, lisible, vulgarisé des rapports officiels et des documents tels que (la notification d')un EES, l'explication du RUP ou d'une demande de permis. À l'heure actuelle, prévoir un résumé non technique pour un EES est déjà

obligatoire, mais ces résumés sont généralement truffés de termes techniques et d'abréviations et sont généralement très volumineux. Le résumé non technique du EES pour Stevin comporte par exemple 112 pages et une liste d'une cinquantaine d'abréviations. Pour le citoyen moyen, c'est du chinois.

> *Meilleure pratique : une notification pour un projet d'infrastructure aux Pays-Bas comprend toujours deux pages A4 reprenant un résumé clair du projet, une carte et les opportunités de participation lors desquelles le public peut demander plus d'informations.*

13. Une communication ouverte à propos tant des avantages que des inconvénients ☹

Il faut tenter de communiquer le plus ouvertement possible sur les inconvénients potentiels du projet. Une ligne à haute tension comporte aussi des inconvénients. C'est précisément en se montrant ouvert à ce sujet que les gens l'acceptent mieux. S'ils ont l'impression que des informations sur les effets négatifs sont dissimulées ou minimisées, un sentiment de suspicion ou de méfiance peut naître.
Par exemple : Dans le dossier d'Elia sur les EMF sont représentés des enfants qui jouent sous une ligne à haute tension. Selon différents acteurs locaux, Elia veut suggérer par-là que les EMF n'ont pas d'effet. Cela agit comme un chiffon rouge devant un taureau et soulève des protestations supplémentaires.
Mieux vaut communiquer franchement et ouvertement sur les risques pour la santé liés aux EMF, même s'ils ne sont pas encore démontrés objectivement et s'ils sont apparemment très limités. En fournissant des informations correctes et objectives sur les effets négatifs possibles, on peut réduire les inquiétudes du public.

14. Utilisation d'images ☺

Utiliser des images qui visualisent le projet. Les lignes à haute tension aériennes auront inévitablement un impact visuel sur l'environnement. Il est difficile de décrire cet impact visuel avec des mots. Pour expliquer clairement aux citoyens de quoi il s'agit, il est important d'utiliser à bon escient les cartes, les photos et les représentations en 3D. Cela rend le projet beaucoup plus clair et plus compréhensible pour les profanes. Aujourd'hui, on utilise encore trop de jargon.

C'est ce qu'il est ressorti des marchés d'information pour le chantier du projet Stevin. Les visualisations projetées sur grand écran sont très intéressantes et ont été fortement appréciées. Il est

donc important de montrer le plus précocement possible dans la procédure des images de ce à quoi le projet ressemblera. Des visuels peuvent également être utilisés dans la discussion d'alternatives (par exemple un tracé alternatif ou différents types de pylônes). Cela permet à la population de mieux estimer l'impact.

15. Toucher la population via la vie associative 😐

Utilisez la vie associative comme point de contact. Une organisation de coordination régionale telle que la « West-Vlaamse Milieufederatie » n'était par exemple pas au courant du processus de participation. De telles associations permettent d'amener des points de vue coordonnés dans le processus et donc de négocier et de rapporter sur la base de ces points de vue. Cela réduit également les risques de voir des groupes d'action locaux entamer des procédures judiciaires.

Impact sur l'environnement

Le soutien du public est conditionné au souci des impacts environnementaux ; il convient donc d'essayer d'atténuer ou de limiter les effets sur l'environnement, la nature, le paysage et la santé.

Les critères qui ont été utilisés pour sélectionner les alternatives à étudier étaient clairs : dans l'ordre, c'était l'homme/la santé, la nature/la biodiversité et l'espace/le paysage. Les intervenants ont peu discuté à ce sujet. De nombreux intervenants estiment toutefois qu'il est trop peu tenu compte de l'impact combiné de différents projets à la fois sur l'environnement et sur la qualité de vie locale.

16. Études indépendantes sur les EMF ☹

Les études relatives aux EMF doivent être indépendantes. Plusieurs intervenants estiment que l'enquête portant sur les effets sur la santé des champs électromagnétiques ne peut pas être indépendante si elle est payée par Elia ou par d'autres parties prenantes, comme par exemple les producteurs d'électricité. D'autre part, des intervenants estiment qu'Elia doit payer cette enquête sur le principe du « pollueur-payeur ». Cette discussion n'est pas simple mais il est clair qu'une objectivité suffisante est nécessaire. Cela pourrait être assuré en faisant réaliser l'enquête dans le cadre d'un consortium. Une autre possibilité serait ce que l'on appelle le modèle triple hélice où universités et enquêteurs, autorités et entreprises collaborent afin de fournir une enquête de qualité. Il ne s'agit pas dès lors d'entreprises individuelles mais bien de leurs organisations sectorielles. Le modèle triple hélice garantit que chacun joue son rôle et maintient équilibre.

Il en va de même pour le EES. Celle-ci est, comme la loi le stipule, payée par le donneur d'ordre, ce qui fait douter différents intervenants de l'indépendance de l'enquête. Pourtant, on travaille avec des experts EES/EIE agréés qui sont tenus d'être indépendants sans quoi ils risquent de perdre leur agrément. Le service EES/EIE doit ensuite approuver l'enquête, en tant qu'administration. De nombreux intervenants ignorent ce système et doutent donc de son indépendance. Le système est différent aux Pays-Bas. L'initiateur y paie les autorités qui désignent ensuite un expert pour le EES ou EIE. Cela offre davantage de garantie d'indépendance au monde extérieur.

17. Communication sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation ☹

Le EIE a émis des recommandations et des conclusions claires et concrètes et contient une longue liste de mesures d'atténuation. Celles-ci ont été clairement intégrées aux permis d'urbanisme et d'environnement. De nombreux intervenants ne sont toutefois pas conscients de ces mesures

d'atténuation. La demande de permis décrit par le détail les mesures d'atténuation qui sont appliquées et la brochure relative aux chantiers en parle également, mais le site Internet aurait pu y consacrer davantage d'espace. Cette liste des mesures d'atténuation pourrait être communiquée de manière plus active car de nombreux citoyens concernés ne sont pas au courant.

Coordination des politiques au sein des et entre les gouvernements

18. Meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral et le gouvernement flamand. ☹

Le gouvernement fédéral s'est déjà prononcé en 2004 sur l'octroi de concessions pour la construction de parcs éoliens en mer du Nord. Il aurait été plus intéressant de communiquer et de réfléchir déjà à ce moment-là sur les lignes à haute tension nécessaires pour amener l'énergie produite sur terre. Cela demande une meilleure collaboration entre les autorités fédérales et flamandes pour harmoniser l'aménagement de l'espace dans les deux territoires.

Il s'est en outre écoulé une longue période entre le moment de la décision d'octroi des concessions (2004) et le début de la procédure flamande du EES et le RUP (2009). Cette période aurait pu être mise à profit pour mettre sur pied un vaste processus participatif de joint fact finding (voir recommandation 1).

19. Flux d'information au sein des administrations publiques ☹

Beaucoup de choses dépendent du soutien politique local. Elia a rencontré au préalable tous les bourgmestres des communes concernées, mais cela ne signifie pas pour autant que tous les collèges aient été correctement informés. Il en va de même pour le gouverneur, toute la députation n'est peut-être pas parfaitement mise au courant.

Il est souvent difficile pour un développeur de savoir exactement qui il doit contacter. Outre les échevins compétents, le bourgmestre et le gouverneur, y a-t-il quelqu'un d'autre ? On rencontre souvent des problèmes de flux interne au sein d'une administration. Cela peut en grande partie être compensé par le suivi participatif en début de procédure.

20. Analyser le projet par rapport à d'autres projets en cours dans la région 😐

Les administrations locales (ainsi que les habitants) ne voient pas une ligne à haute tension comme un projet en soi, mais comme un élément d'un ensemble de développements dans leur environnement. Zeebrugge village et Zwankendamme, par exemple, sont déjà confrontés à l'extension du port, des nouvelle activités des chemins de fer, de nouvelles entreprises et le trafic qui va de pair, ... Dans ce contexte plus large, Stevin et Nemo sont un peu considérés comme la goutte qui fait déborder le vase. NEMO et Stevin sont en outre considérés comme deux projets distincts, alors que les administrations locales et les citoyens voient l'impact global des deux projets dans un ensemble plus grand d'autres développements. Idem pour Maldegem : la voie rapide a été

transformée en autoroute, on parle d'un élargissement du canal Schipdonk avec des ponts nettement plus élevés et des barrières, et puis voilà encore le projet Stevin. La frustration est grande concernant le fait que ces effets cumulés ne sont pas reconnus, surtout par le gouvernement flamand. L'image globale est importante.

Partant de cette image globale, d'autres solutions seraient peut-être envisageables. Par exemple, des adaptations d'un projet pourraient être utilisées pour atténuer les effets d'un autre projet. Mais comme le gouvernement flamand ne part pas de cette image globale - comme le font les administrations locales - ce n'est pas possible. Dans un EES et EIE, on examine le cumul avec les effets d'autres projets, mais une vision globale dépasse clairement les tâches des initiateurs individuels.

Il n'existe actuellement en Flandre aucun cadre officiel pour une mise en œuvre intégrale et qualitative de différents projets, qui serait au final meilleure pour la communauté dans son ensemble. Renvoi peut par exemple être fait à la situation de De Spie à Bruges. Ici se conjuguent différents projets : Stevin, l'A11, un nouveau stade de football, l'expansion d'entreprises, ... Il serait beaucoup plus intéressant qu'une seule instance élabore un plan paysager pour l'ensemble de ces projets. C'est ce qu'Elia aurait également souhaité mais comme il n'existe aucun cadre pour une approche commune, Elia doit donc, pour des raisons juridiques, assurer l'aspect paysager de le poste à haute tension sans que cela soit intégré dans une vision globale du paysage s'étendant à toute la région.

Les autorités flamandes devraient donc considérer les projets avec leurs interconnexions, comme un tout et non pas, à l'instar d'aujourd'hui, en tant qu'éléments distincts. Cela exige également une décision politique cohérente, de même qu'une discussion politique au début de la procédure.

21. « Temps mort » pendant les périodes électorales ? ☹

Étant donné la durée de la procédure d'autorisation, il est presque inévitable que des élections surviennent en cours de processus. Les élections des conseils communaux et provinciaux de 2012 ont notamment eu lieu pendant le projet de la ligne Stevin. Différents intervenants, tant civils que politiques, indiquent que les élections ont eu un impact important sur les positions adoptées par les administrations locales. Pour les hommes politiques locaux, les élections sont un moment difficile, les nerfs sont à vif et un homme politique ne peut pas se permettre d'aller à l'encontre de ce que vit la population. Les comités d'action locaux jouent un rôle considérable. En période électorale, les citoyens veulent connaître la position de leurs représentants et leur posent des questions directes,

notamment via les médias. Pour les hommes politiques, il n'est pas facile de rester rationnel. Il pourrait être envisagé de prévoir une sorte de période de veille pendant les périodes électorales.

Il est important d'arrêter une série de moments de décision fixes sur lesquels on ne peut plus revenir par la suite, sans quoi on tourne en rond. De plus, reporter n'a pas de sens car la situation ne fait alors que se détériorer et personne n'y trouve son intérêt. Un planning clair doit être établi au début de la procédure. Mais il doit être possible de prévoir une « période de veille » en période électorale.

Répartir les avantages et les obligations

Afin d'obtenir le soutien du public à de grands projets, il convient de réfléchir à une répartition honnête des avantages et des obligations, une répartition soucieuse de partager avec les parties lésées les avantages qu'apporte le projet.

22. Réfléchir dès le départ aux avantages et obligations. ☹

L'opposition locale au projet Stevin est renforcée par l'idée que les avantages et obligations sont répartis de manière inéquitable. Pour plusieurs intervenants, ceci est plus important que l'impact visuel ou les nuisances locales. La conviction générale est que la population locale doit supporter toutes les charges alors que seules les compagnies d'énergie profitent des avantages. Voilà pourquoi il est important de réfléchir à une manière plus équitable de répartir les avantages et les obligations. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'un budget ou d'un fonds permettant de financer des projets locaux susceptibles d'améliorer la qualité de vie locale. Il convient toutefois d'être prudent. Un projet de qualité dans le domaine de l'aménagement du territoire et des mesures d'atténuation doivent toujours avoir la priorité. Le danger d'un fonds peut être de voir la discussion porter davantage sur la répartition de l'argent que sur le projet même. La qualité du projet doit primer, pas l'argent. En outre, certains pourraient vite considérer la constitution d'un fonds comme une tentative de corruption.

Pour le projet Stevin, des transactions ont été conclues avec les administrations communales et des comités d'action pour mettre un terme à des procédures judiciaires, à la satisfaction des parties concernées. Il existe des fonds réservés à des projets visant l'amélioration de la qualité de vie locale. Les projets doivent être associés d'une manière ou une autre au projet Stevin, pour la mise en tampon par exemple. La plupart des intervenants estiment cependant qu'il est préférable de s'arranger, avant le projet, sur les compensations ou les projets locaux à réaliser et sur les budgets à allouer au lieu de convenir d'une transaction par la suite. Le danger existe que cela pousse à l'avenir les communes à lancer une action pour ensuite en tirer davantage de profits via une transaction.

Une autre possibilité consiste en un fonds d'ordre plus général, indépendant de projets concrets. Elia pourrait prévoir un fonds destiné à des propositions de projet traitant d'économies d'énergie, d'adaptation au climat,... par les administrations locales ou les associations. Elia pourrait ainsi consolider son image de gestionnaire de réseau durable. Renvoi peut être fait au fonds Indaver[7], auquel les associations peuvent soumettre des projets pour la prévention des déchets, le recyclage, ... Ce fonds est géré de manière indépendante par la Fondation Roi Baudouin. Il a en outre permis d'améliorer le soutien social aux incinérateurs de déchets, qui étaient au départ fortement contestés.

23. Des compensations pas uniquement financières ☺

Il ne doit certainement pas uniquement être question de compensations financières. Les interventions physiques qui améliorent la qualité de vie sont souvent beaucoup plus appréciées par les intervenants locaux que l'affectation d'un budget. Il s'agit alors de plantations ou de petits éléments paysagers, du transfert souterrain de lignes électriques existantes, de la création d'une piste cyclable, ... Le plan de plantation du Regionaal Landschap Meetjesland aux alentours du poste Horta est souvent considéré comme un bon exemple de la manière dont un tel projet peut aussi offrir des avantages locaux. Le fait qu'un plan de plantation similaire soit également prévu pour le projet Stevin est une très bonne chose. L'effet positif d'un tel plan sur le soutien social de la ligne à haute tension serait plus important encore s'il était communiqué plus tôt.

24. Étudier les possibilités de participation financière ☹

Une enquête sur l'acceptabilité sociale des éoliennes sur terre montre que le soutien de nouvelles éoliennes augmente fortement lorsque les citoyens peuvent participer financièrement à l'énergie éolienne, par exemple via une coopérative. Pour améliorer le soutien social de la ligne à haute tension du projet Stevin, on pourrait réfléchir à la réalisation d'un système similaire de participation aux parcs éoliens en mer qui requièrent la réalisation du projet Stevin. Ceci ne relève du reste pas de la compétence d'Elia mais bien de celle des exploitants des éoliennes.

---

[7] *Ce fonds est né dans le cadre d'une transaction relative à une action contre le permis d'environnement d'un incinérateur.*

25. Un protocole avec les associations de protection de la nature ? 😐

Un protocole a été conclu avec les associations agricoles concernant les indemnités pour occupation du terrain et pertes de revenus. On dispose dès lors de directives claires pour les négociations avec les agriculteurs individuels. Un accord similaire pourrait être conclu au niveau sectoriel avec des associations de protection de la nature, notamment concernant la gestion des parcelles résiduelles, les plantations, l'installation de boucles rouges sur les lignes pour en améliorer la visibilité, ... Mais de tels accords avec les associations de protection de la nature sont conclus au niveau local, ce qui n'est pas optimal.

Mesures à effet rapide

Outre les recommandations structurelles susmentionnées, BBL a établi, sur la base des tables rondes et des entretiens, une liste de mesures à effet rapide possibles, des petites choses que l'on peut facilement mettre en œuvre pour garantir un plus grand soutien.

- Les premières brochures d'Elia ont été diffusées avec le journal régional. La brochure d'Elia s'est donc intercalée dans les annonces publicitaires et s'est retrouvée noyée dans la publicité. Et les citoyens de penser : « ils ne veulent pas nous joindre ». Il est plus intéressant de distribuer la brochure séparément et dans un format qui surprend et suscite l'intérêt, par exemple dans une enveloppe portant le logo d'Elia.
- Il convient d'utiliser le plus de canaux de communication possible pour atteindre un maximum de personnes. Plus les informations sont diffusées de manière active, moins le doute est semé parmi la population. Outre les brochures informatives et le site Internet, on pourrait également imaginer un magazine électronique ou un bulletin d'information papier, de manière à tenir toutes les personnes concernées informées du processus.
- Différents intervenants soulignent l'importance des nouveaux médias sociaux tels que Facebook, YouTube ou Twitter, ... Pour les jeunes surtout, ces canaux d'informations sont de loin les plus importants.
- Les nouveaux médias sociaux peuvent également être utilisés via un réseau d'intermédiaires, par exemple dans la vie associative.
- Reprendre des informations relatives au projet sur des sites Internet existants tels que http://www.zeebruggeopen.be/. Ce site Internet reprend tous les projets de Zeebrugge avec un bref descriptif, les dernières informations et une section téléchargements. Le projet Stevin ne s'y trouve pas à l'heure actuelle.
- L'opérateur de réseau allemand 50 Hertz utilise, pour une nouvelle ligne à haute tension en Allemagne, un bus d'information itinérant qui écume les marchés hebdomadaires. Sur les marchés, on croise un public différent qu'aux audiences par exemple, ce qui permet de toucher un public beaucoup plus large. Cela permet également de s'adapter plus facilement à son auditoire, ce qui est plus difficile lors des audiences.
- Les intervenants locaux demandent un point de contact clair auquel ils peuvent s'adresser pour obtenir un avis personnel sur leurs questions.
- Utiliser les conseils consultatifs communaux existants tels que la commission communale d'aménagement de l'espace (GECORO) ou le conseil communal Mina pour fournir rapidement les informations adaptées aux personnes adéquates.
- Mieux vaut planter directement de la végétation plutôt que de verser de l'argent à un fonds de compensation pour la nature, car l'argent d'un tel fonds reste trop longtemps inactif. Des plantations efficaces assurent également une meilleure visibilité.

- Des universités allemandes effectuent des mesures parmi les lignes existantes pour renseigner sur la puissance du champ électromagnétique. Il s'agit d'une approche objective, mieux vaut que ces universités ne soient pas payées par le gestionnaire de réseau ou par les compagnies d'énergie. Énormément d'attention est accordée à l'indépendance des chercheurs.

Annexes

ANNEX I: timeline of reactions

Main stakeholder reactions in every phase of the procedure	Strategic Environmental Assessment (SEA)	Land-use plan	Environmental Impact Assessment (EIA)	Building Permit	Environmental Permit
8 local governments	Town of Damme Town of Zomergem Town of Maldegem City of Bruges Town of Sint-Laureins	City of Blankenberge Town of Damme Town of Zomergem Town of Maldegem City of Bruges Town of Waregem Town of Zuienkerke Town of Sint-Laureins	Town of Zomergem City of Bruges Town of Sint-Laureins	City of Blankenberge Town of Zomergem City of Bruges	
Province Eastern Flanders	Spatial Planning Eastern Flanders Mobility Eastern Flanders Administration Nature and Forestry Eastern Flanders	Province Eastern Flanders Agency Road and Traffic Eastern Flanders			
Province Western Flanders	Spatial Planning Western Flanders Environment, Nature and Water Western Flanders Administration Nature and Forestry Western Flanders	Province Western Flanders	Architectural Heritage Spatial Planning Western Flanders		
Regional (Flemish) level	Department Mobility and Civil Engineering Department Spatial Planning Department Agriculture and Fishery Department Environment and Health Tourism Flanders Flemish Agency Health and Care Flemish Environmental Company		Flemish Government Department Mobility and Civil Engineering Flemish Agency Health and Care Flemish Environmental Company		
Industry	Fluxys	Fluxys Electrabel Interconnector	Fluxys		

Harbour and waterways	Port of Zeebrugge Local Waterpolicy	Port of Zeebrugge Port Authority MBZ nv Waterways and Sea nv	Port of Zeebrugge		
Environmental organisations and Other		Council on Cultural Patrimonium Action committee radiation free landscape Vivenkapelle Natuurpunt Bond Beter Leefmilieu Boerenbond	Sustainable Agricultural Development		
Public reactions	**64 objections**	**1.706 objections**	**14 objections**	**23 objections**	**10 objections**

Legend	
	Unfavorable or objection
	Favorable on certain conditions
	Favorable

ANNEX II: Main objections throughout the planning and permitting procedures

Objection	Advice	Decision Flemish Government
Principle of equality	More research on the underground alternative necessary	The principle was not violated because the same principles and methods were used during the entire process
Stand-still principle	The project indeed adds more new infastructure	Stand-still principle was not violated: the decomposition of an existing 150kV-line results in an overall reduction of lines (up to 10 km less) and less damage on the landscape
Precautionary principle	Research on alternative tracing More research on the underground alternative necessary	The alternatives were investigated and were all impossible because of technical reasons The alternatives were investigated and were all impossible because of technical reasons
Clustering principle	Research on alternative tracing	Clustering of the lines and limiting the number of effectuated homes were priority. Clustering was only omitted where that would be an additional inconvenience
Tracing	Research on alternative tracing More research on the underground alternative necessary	The chosen tracing is the most environmentally friendly option, only small corrections and modifications are possible Underground connection between Vivenkapelle and Eeklo was agreed
Expropriation plan	Ambiguity about compensations	An expropriation plan was developed. It's not the task of Elia to negotiate with the citizens about the compensations.
Impact on landscape and environment	Visual impact Negative effect on tourism Bird mortality Damaging of nature and open area	According to the environmental assessment the chosen tracing and the location of the Stevin station is the most environmentally friendly option.
Location station Stevin	Research alternative location Insufficient buffering	The chosen location gets the best score for nature, landscape, agriculture and industry The buffer was enlarged and the station would be planted in a way that it is kept out of sight
Quality of life	Noise Health impact of magnetic radiation (EMF) Ionized particulate matter	There are restrictions on land use based on the scientific reference level of the magnetic field (0,4µT). An expropriation plan was developed.
Depreciation	Houses and land properties Agriculture area Limitation of the building heighth	Compensation is possible Compensation is possible Max. building heighth is necessary for safety and exploitation
Participation	Duration of the public consultation Complexity of the file Quality of the info moment of the land use plan	There was a minor offense (1 day too short) but it had no effect on the filed objections
Planning context	Conflicts with other plans Errors on maps	Conflicts were eliminated where necessary Errors were corrected
Communication	Announcement of the project with the public was not done properly Absence of a communication plan Info sessions were not communicated well	

ANNEX III: details of remarks during SEA

Organisation/administration	Advice	Remarks
Flemish Environmental Company	Favorable	None
Spatial Planning Western Flanders	Favorable under conditions	More attention for heritage
Department Spatial Planning	Favorable under conditions	Impact on the grid unclear
Spatial Planning Eastern Flanders	Favorable	Some remarks on the content
Mobility Eastern Flanders	Favorable	None
Flemish Agency Health and Care	/	Psychological effect
		Communication inhabitants not good
		No description of norms on EMF
Environment, Nature and Water policy Western Flanders	/	Underground connection possible
		Undergrond connection in Koolkerke
		Alternative tracing of the line possible
		Bundling with the canal
		Planning context incomplete
Department Mobility and Civil Engineering	Favorable	None
Department Agriculture and Fishery	Unfavorable	Department was not involved in work group
		Line goes through a protected area, compensation is required
		More research on alternative tracing
		Principle of bundling
Town of Sint-Laureins	Favorable under conditions	Planning context incomplete
		Distance of the line to planned wind mills
		Visual impact
Town of Damme	Favorable under conditions	Underground connection possible
		More research on alternative tracing
		Precautionary principle
Town of Zomergem	Unfavorable	Underground connection possible
		Location station Horta
Town of Maldegem	/	More research on alternative tracing
City of Bruges	Unfavorable	Precautionary principle
		Planning context incomplete
		Remarks on analyzed alternative trajectories
		More research on alternative tracing
		Concerns on the implementation
Tourism Flanders	Favorable	None
Adm. Nature & Forestry Eastern Flanders	/	More attention for vegetation
Adm. Nature & Forestry Western Flanders	Favorable	None
Port of Zeebrugge	/	Alternatives too vague
		More research on alternative tracing
		Underground connection possible
Flemish Agency Health and Care	Favorable under conditions	Psychosomatic effect not described
		Communication inhabitants
Local Water Management	Favorable	Concerns on the implementation
Fluxys	Favorable	Concerns on the implementation
Department Environment and Health		More info on EMF necessary
		Number of effected inhabitants by the radiation?
Reaction of		**Objections**
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Planning context incomplete
		Underground connection possible
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
		Safety risk
Inhabitant of Koolkerke		Communication about info sessions not good
		Planning context incomplete
		Principle of bundling
		Precautionary principe
		More research on alternative tracing
		Buffer for school
		Health risk EMF
		Safety risk
Inhabitant of Damme		Spanned farm is heritage
Inhabitant of Koolkerke		Communication about info sessions not good
		More research on alternative tracing
		Health risk EMF
Doctor in Koolkerke		Health risk EMF
		More research on alternative tracing
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk

		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant		Tracing above ground is preferred by the developer
		Cheapest' is not a valid benefit
		More research on alternative tracing necessary
		More research on alternative tracing
		Underground connection possible
		Ionized particulate matter
		Precautionary principe
Inhabitant of Maldegem		Health risk EMF
		Safety risk
		Depreciation property
		Noise disturbance
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Damme		Visual impact
		Underground connection possible
Inhabitant of Damme		Underground connection possible
		Health risk EMF
		Noise disturbance
		Visual impact
		Precautionary principe
		Depreciation property
		More research on alternative tracing
		Cummulating effects of bundling
Inhabitant of Koolkerke		Castle is heritage
		More research on alternative tracing
		Underground connection possible
		Depreciation property
Inhabitant of Zomergem		More use of existing infrastructure for the line
		More research on alternative tracing
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Zomergem		More research on alternative tracing
		Health risk EMF
Inhabitant of Damme		Underground connection possible
		Health risk EMF
		Noise disturbance
		Visual impact
		Precautionary principle
		Depreciation property
		More research on alternative tracing
		Cummulating effects of bundling
Inhabitant of Koolkerke		Communication to inhabitants not good
Inhabitant of Zomergem		Visual impact
		Underground connection possible
		Cummulating effects of bundling
		Noise disturbance
		Depreciation property
Inhabitant of Zomergem		Health risk
		Noise disturbance
		Depreciation property
		Underground connection possible
Inhabitant of Koolkerke		Global objection against the project
Inhabitant of Koolkerke		Planning context incomplete
		Children crib nearby
Inhabitant		Attention for the bird directive area
		Underground connection possible

		Cummulating effects of bundling
Inhabitant of Koolkerke		Global objection against the project
Inhabitant of Koolkerke		Visual impact
		Touristic disadvantage
		Health risk
		Underground connection possible
Inhabitant of Koolkerke		School and children crib nearby
		More research on alternative tracing
		Type of pylons
Inhabitant of Zomergem		More research on alternative tracing
Inhabitant		Tracing above ground is preferred by the developer
		Type of pylons
		Underground connection possible
		More research on alternative tracing
		Principle of bundling
		Health risk
		Precautionary principle
		Ionized particulate matter
Inhabitant of Koolkerke		Attention for the bird directive area
		Stand-still principle
		win-back principle
		Integration principle
		School and children crib nearby
		Health risk EMF
		Noise disturbance
		Visual impact
		Link with project Schipdonkkanaal
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Koolkerke		Planning context incomplete
		Principle of bundling
		Link with project Schipdonkkanaal
		Health risk EMF
Inhabitant of Maldegem		Health risk EMF
		Underground connection possible
Inhabitant of Koolkerke		Visual impact
		Attention for the bird directive area
		Landscape damaged
		Principle of bundling
		Underground connection possible
Inhabitant of Koolkerke		Planning context incomplete
		Principle of bundling
		Link with project Schipdonkkanaal
		Health risk EMF
Inhabitant ofs Koolkerke		More research on alternative tracing
Inhabitant of Koolkerke		Principle of bundling
		Precautionary principle
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Noodzaak project niet aangetoond
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Damme		Underground connection possible
		Health risk EMF
		Noise disturbance
		Visual impact
		Precautionary principe
		Depreciation property
		More research on alternative tracing
		Cummulating effects of bundling
Inhabitant of Maldegem		Visual impact
		Noise disturbance
		Dead birds
		Icicles on cables

		Safety risk
		Principle of bundling
Inhabitant of Koolkerke		No permit for a small windmill because agricultural area, but a power line does get a permit. Logical?
		More research on alternative tracing
Inhabitant		Tracing above ground is preferred by the developer
		Type of pylons
		Underground connection possible
		More research on alternative tracing
		Principle of bundling
		Health risk
		Precautionary principle
		Ionized particulate matter
Inhabitant of Zeebrugge		Storage tanks in military domain near the line dangerous
		Location station Stevin
		Parking planned on location station
		Compensation possible?
		Research Health risk necessary
		Migration birds near the shore line
Inhabitant of Damme		Announcement of the project not good
		Exploitation restaurant difficult
		Safety risk
		More research on alternative tracing
Groen! Western Flanders		Underground connection possible
		Type of pylons
		Date missing for the demolition of existing line
Inhabitant of Koolkerke		Bundling with Schipdonkkanaal
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
Inhabitant of Koolkerke		Health risk EMF
		Safety risk
		Planning context incomplete
		More research on alternative tracing
		Need of the project was not proven
NV Fortbeke		Area Fort van Beieren damaged
		Protected landscape damaged
		Health risk EMF
		Planning context incomplete
		Bird Directive Area was spared, habitation was not
vzw De Brugse Koetsiers		Line and pylons near horses
		Negative effects on horses
		Safety risk
		Bundling with Schipdonkkanaal
Company in Koolkerke		Announcement of the project not good
		Line and pylons near horses
		Negative effects on horses
		Safety risk
		Bundling with Schipdonkkanaal
Inhabitant of Zomergem		More research on alternative tracing
Inhabitant of Zomergem		Location station Horta
		Location pylons
		Cummulating effects of bundling
		Noise disturbance
		Depreciation property
Inhabitant of Damme		Underground connection possible
		Health risk EMF
		Noise disturbance
		Visual impact
		Precautionary principle
		Depreciation property
		More research on alternative tracing
		Cummulating effects of bundling
Inhabitant		EMF
Inhabitant		Planning context incomplete
		Health risk EMF
		Depreciation property
Inhabitant of Dudzele		Bird Directive Area was spared, habitation was not
		Depreciation property
		More research on alternative tracing

		Underground connection possible
		Bundling with Schipdonkkanaal
		Compensation possible?
		Planning context incomplete
		Communication to inhabitants not good
Inhabitant of Koolkerke		More research on alternative tracing necessary
Inhabitant of Dudzele		Depreciation property
		More research on alternative tracing
		Underground connection possible
		Bundling with Schipdonkkanaal
		Compensation possible?
Inhabitant of Koolkerke		Bird Directive Area was spared, habitation was not
Inhabitant		Announcement of the project not good
		Planning context incomplete
		All tracing option across Koolkerke
		Bird Directive Area was spared, habitation was not
Inhabitant of Damme		Underground connection possible
		Farm protected heritage
		Depreciation property
		Location of the pylons
Inhabitant of Maldegem		Health risk
		Noise disturbance
		Safety risk
		Visual impact
		Location of the pylons

ANNEX IV: remarks during the Spatial Planning procedure

No	Reaction		Advice/objection	No	Advice of Vlacoro	Reference	Decision Flemish Government
A1	Advice of Waterways and Sea nv	a	Power line may not interfere with ships		Will pass this to the developer		
		b	There may not be any negative consequences for the exploitation		Will pass this to the developer		
		c	Subplan B does not have any relevant impact		Will pass this to the developer		
A2	Advice of the town council of Blankenberge		Favorable under certain conditions		Remarks of the town council not received		
A3	Advice of the town council of Damme	a	Underground connection is the only valid option	34	Underground connection has to be researched	3a,b and 5f	Costs are lower thant the benefits + underground connection between Vivenkapelle and Eeklo
		b	Uncertainty location station Stevin	34	Underground connection is valid option		
		c	Station Stevin near habitation	34	Underground connection is a valid option		Was considered but location station was kept
		d	No decision possible before results on research EMF	34	See 3a,b	3a,b	
		e	Expropriation plan unclear	34	See 5e	5e	Expropriation plan will be banned from the land use plan
		f	Building heigth limitation not realistic	34	See 3g	3g	
		g	No sound screen provided for Vivenkapelle	34	Sufficient buffer needed		
		h	Uncertainty about constructions needed for underground connection	34			Technical details are not part of the land use plan
A4	Advice of the town council of Bruges	a	Precautionary principle is not followed	3	Precautionary principle has to prevail	1b and 5f	No causal link between health issues and EMF+ compensation possible
		b	A study on radiation effects should be included in every permit application	3	Precautionary principle has to prevail	1b and 5f	No causal link between health issues and EMF+ compensation possible
		c	Adapted zoning, shuilding and buffering for habitation	3	Extra research on location station Stevin	1b	The chosen location has the best score on nature, landscape, agriculture and industry
		d	Norms and limits for EMF and distance from existing habitation	3	See 3i	3i	
		e	Disagree with tracing in Oudemaarspolder, alternative via Transportzone or underground	3	Cost Benefit analysis necessary		Alternative routings are not feasible because of different technical reasons
		f	Safety distances unclear	3	Distances should be made clear		Clarification was made
		g	Building heigth limitation not realistic	3	Positive, has to be adapted		Building heigth limitation is necessary for exploitation, safety and the tracing of the line
		h	Distances with underground connection unclear	3	More information on alternatives		
		i	Depth of the underground connection at the coast line unclear	3	Positive + why can't the connection go along the western dam?		Technically not feasable because of the lack of space on the dam
		j	Uncertainty on the width of the connection and the cables	3	Positive, see 3e and 3i	3e and 3i	
		k	No expropriation plan provided	3	Positive		Expropriations for underground cables is legally no longer the jurisdiction of Elia
		l	Research on location station Stevin	3	Positive, see 1b	1b	
		m	No minimum width of buffer zone station Stevin	3	Positive, see 3c	3c	Buffering 15m instead of 5m, Elia will try to hide the station from sight
		n	Landscape study necessary for Building Permit	3	Investigate if a landscape study is necessary		Landscape study is included in EIA

		o	Park has to be spared, green zone	3	Positive, see 3n	3n	Was included
		p	Conflict with Land Use Plan Harbour Area	3	Positive	16a and 37 a,b	Was clarified in the report
		q	Location station in conclict with Local Spation Plan Bruges	3	Positive, see 1b and 3n,o	1b and 3n,o	
		r	Conflict with Land Use Plan Harbour Area and other local plans	3	Positive, see 3p	3p	
		s	Location station Spie is not allowed where it is planned	3	Clarification needed		Station will be planted in a way that further development of De Spie is possible
		t	Abbreviations GRUP and RUP (land use plan) are not used correctly	3	Positive		Was replaced in the reports by the expression 'gewestelijk RUP'
		u	Local construction plans missing	3	Positive		Only relevant local plans were included
A5	Advice of the town council of Zomergem	a	Extra power lines are not appreciated	63	Of which we take note		
		b	Disadvantageous effects on the environment	63	See 3a,b	3a,b	
		c	Research on underground connection	63	Positive, research on underground connection		
		d	Location station Horta	63	Positive, research on underground connection		Horta is not a part of this Land Use Plan
A6	Advice of the town council of Maldegem	a	Other tracing option north of Maldegem	46	Of which we take note		
		b	No report on the removal of the existing 150 kv line	46	Is already provided		
		c	Landscape damaged	46	Positive, research on underground connection		
		d	Principle of equality	46	Positive, research on underground connection		
		e	Precautionary principle	46	See 3a,b	3a,b	
		f	Honest compensations for expropriations	46	See 74c	74c	
A7	Advice of the provincial council of Western Flanders	a	Connection has to be outside the provincial domain Zeebos	1	negative	3e	
		b	Research on location station Stevin	1	Positive	3 a, b and c + 3n,o + 16 a	
A8	Advice of the town council of Waregem		Favorable		Of which we take note		
A9	Advice of the town council of Zuienkerke (late)	a	Favorable under certain conditions	32	Of which we take note		
		b	Health risk	32	See 3a,b	3a,b	
		c	Community boundery on maps	32	Boundary has to be adapted		Adaptations were made
		d	Existing legal status incorrect	32	Corrections needed		Adaptations were made
		e	Legend on maps is missing	32	Legend is present		
		f	Building heigth limitation not realistic	32	See 3g	3g	
		g	Building heigth limitation not realistic	32	See 3g	3g	
A10	Advice of the Agency Roads and Traffic Eastern Flanders (late)	a	Extra sentence for urban regulation	77	To be adapted		Urban regulations were adapted
		b	Planned road construction with implications on land use plan	77	Has to be taken into account for land use plan		
A11	Advice of the provincial council of Eastern Flanders (late)		Favorable	2	Of which we take note		
B5	Natuurpunt	a	Supports developments	4	Of which we take note		
B930	Natuurpunt section Bruges	b	Attention for area 'De fonteintjes'	4	Positive, see 3i	3i	

		c	Attention for Oudemaarspolder	4	Positive, see 3e	3e	Repair of the landscape included
B7	Bond Beter Leefmilieu	a	Supports developments	5	Of which we take note		
		b	Bundling and standstill principle	5	Positive		Standstill principle was respected and bundling is only omitted to spare residential areas
		c	Uncertainty about Health risks	5	Positive, see 3 a,b	3 a,b	No causal link between health issues and EMF+ compensation possible
		d	No zone indicated where habitation prohibited	5	Positive, prohibition of construction and expropriation plan needed		Prohibition of construction is too expensive and out of proportion
		e	Uncertainty about expropriation	5	Positive, clarification of the expropriation plan needed		
		f	Research on underground connection	5	Positive, research on underground connection		
B671	Civilian	a	Underground connection was not analysed	6	Positive, see 3 a,b and 5 f	3a,b and 5f	
		b	Attention for area 'De fonteintjes'	6	Positive, see 3i	3i	
		c	Attention for area Oudemaarspolder	6	Positive, see 3e	3e	
B74	Civilians (33 signatories)	a	Construction works not welcome in Strandwijk	7	Of which we take note		
		b	Visual impact, noise disturbance and health risk	7	Positive	1b, 3a,b,c	
		c	Buffer not large enough	7	Positive	1b, 3a,b,c	
		d	Location station Stevin	7	Positive	1b, 3a,b,c	
B662	Civilian (inhabitant Stationswijk)	a	Location station Stevin	8	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		b	Noise disturbance	8	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Health risk EMF	8	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Location station Stevin	8	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Research on underground connection	8	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B22	Civilian (near Stevin)	a	Location station Stevin	9	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B23	Civilian	a	Location station Stevin	10	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		b	Buffer not large enough	10	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Location station Stevin	10	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Health risk, magnetic field, noise and visual impact	10	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Alternative through the transport zone	10	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B141/142	Civilians (farm)	a	Disagree with Land Use Plan	11	Of which we take note		
		b	Depreciation property	11	See 74c	74 c	
		c	Touristic disadvantage	11	Positive	1 a,b and 5f	
		d	Research on underground connection	11	Positive	1 a,b and 5f	
B143	Civilian	a	Location station Stevin	12	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B667 B668 and B670	Civilians (expropriated)	a	Civilians are expropriated	13	Of which we take note		
		b	Research on alternative tracing necessary	13	negative, technical very difficult		
		c	Research on underground connection	13	negative, technical very difficult		
		d	Will bring this case to court	13	Of which we take note		
B67 B79		a	Reports to complex for civilians	14	Of which we take note		

		b	Location station Stevin	14	Info session hopefully lead to a better understanding		
		c	Visual impact station	14	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Visual impact hoogspanningskabel	14	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Noise disturbance	14	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		f	Health, EMF	14	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		g	Bird mortality	14	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		h	Depreciation property	14	See 74c	74c	
		i	No communication for owners second residence (common in coastal area)	14	There was an info session and reports were available for the public		
B70 tem B73 B612 tem B616	Project developer	a	Land Use Plan in conflict with local development plans	15	Of which we take note	1b	
		b	Military domain not correct in planning context	15	New zoning for area of community and public utilities		
B75	Port of Zeebrugge	a	Development possibilities for the harbour are not taken into account	16	negative, no space left for other developments	3c,n,o	Advice Vlacoro is followed, space left is used for mitigating measures
		b	Sound isolation and buffering are important	16	negative	16a	
		c	Protective construction for cables underneath canal necessary	16	Another location would be better	3c	Details of the implementation and construction are not part of this plan
		d	Expropriation of public domain not possible	16	Positive, clarification of the expropriation plan needed	5e	Public domain has to be in the expropriation plan because they have to be availble
		e	Expropriation plan incomplete	16	Positive, clarification of the expropriation plan needed	5e	
B647	Civilian	a	Health risk and visual impact	17	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B78	Civilian (near Stevin)	a	Construction works not welcome in Strandwijk	18	Of which we take note		
		b	Visual impact and noise disturbance	18	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Health risk	18	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Depreciation property	18	See 74c	74c	
		e	Attention for nature areas	18	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B81 B82	Civilians (inhabitants)	a	Info sessions insufficient + reports too complex	19	Positive		
		b	Global inconvenience of power lines	19	Positive	3e	
		c	bundling	19	Positive	3e	
		d	Extra inconveniences and risks	19	Positive	3e	
B83	Business Guilds Damme, Brugge and Zuienkerke	a	Building heigth limitation not realistic	20	Positive	3g	
		b	Very large impact on the landscape	20	Positive	5b and 5f	
		c	A lot of uncertainties in the plans	20	Such details are only important in the procedure for the permits		
		d	Alternative tracing not examined well	20	Positive	5b and 5f	
		e	Conclusions and decisions without motivations	20	Positive	5f	
		f	Impact on agriculture underestimated	20	Research impact of EMF on agriculture		Research does not effect the land use plan, in foreign studies no causal effect was found

		g		20	See 74c	74c	
B673	Interconnector via Fluxys nv	a	Favorable under conditions	21	Of which we take note		
		b	Safety measures	21	Of which we take note		Safety measures have to be respected during the construction
		c	Information about the exact locations	21	Of which we take note		
		d	Special provisions	21	Of which we take note		
B6	Civilians	a	Location station Stevin	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		b	Why isn't the green energy used for the habitation in Zeebrugge?	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Military domain not correct in planning context	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Implantation betweet 2 residential areas	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Visual impact	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		f	Noise disturbance	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		g	Interruption of green zones	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		h	Touristic disadvantage	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		i	Bird mortality	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		j	Health risks	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		k	Alternativ through transport zone	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		l	Military domain not correct in planning context	22	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
	Civilians [B9] - [B21], [B24] - [B37], [B40] -. [B61], [B85] - [B136], [B147] - [B611], [B623] - [B635], [B663], [B666], [B919] - [B926], [B1696], [B1697], [B952] and one late [B669]	a	Health risk	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		b	Leucemia with children	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Visual impact	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Noise disturbance	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Interruption of green zones	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		f	Touristic disadvantage	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		g	Bird mortality	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		h	Abscence of a green buffer	23	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B1699	Civilian	a	Depreciation property	24	See 3e	3e	
		b	Unsolved case of damage	24	No statement possible		
B955 B63	Civilian	a	Location station Stevin	25	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		b	Harmony between quality of life and exploitation harbour	25	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	Military domain not correct in planning context	25	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Difficult situation for some streets	25	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B80	Civilian		Location station Stevin + underground connection	26	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B77	Civilian		Location station Stevin	27	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B38	Civilian (inhabitant)		Location station Stevin	28	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B62	Civilian (inhabitant)	a	Concerns inhabitants not taken into account	29	Info session was organised		
		b	Alternative tracing not examined well	29	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	

		c	Health risk	29	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B63 B76 B620 B621 B622 B665	Civilian (inhabitant)	a	Lack of participation	30	Info session and public consultation		
		b	Location station Stevin	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		c	quality of life	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		d	Noise disturbance	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		e	Stationswijk yet again effected	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		f	Umbrella organisation needed	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		g	Visual impact and touristic disadvantage	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		h	Research on underground connection	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		i	EMF	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		j	Stevin line is not 'a communal and public uitility'	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		k	Urban carte blanche, incomprehensible	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		l	Conflict with local development plan	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		m	Buffer not large enough	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		n	Uncertainty about noise screen	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		o	Too close to residential areas	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		p	Military domain not correct in planning context	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
		q	Residential zones disrupted	30	Positive	1b, 3a,b,c and 5f	
B619	Civilians (expropriated)	a	Against location of underground connection	31	Of which we take note		
		b	Line too close to house (EMF)	31	Positive, research on the technical feasibility of alternative routings	5b and 74c	Not inside of the 0,4 microT-contour
		c	Bundling in the north	31	Positive, research on the technical feasibility of alternative routings	5b and 74c	
		d	Bundling in the east	31	Positive, research on the technical feasibility of alternative routings	5b and 74c	
		e	Bundling sooner along the line	31	Positive, research on the technical feasibility of alternative routings	5b and 74c	
B953	Council for Cultural Patrimony		Underground connection	35	See 34a	34a	
B3 B4 B8	Actioncommittee radiation free landscape Vivenkapelle	a	Need of the project was not proven	36	Of which we take note	3a,b	
		b	Energy shortage is not a valid argument for the project	36	See 34a	34a	
		c	SEA incomplete + participation too late	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		d	Alternative tracing not examined well	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		e	Research on underground connection	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		f	Tracing has to examined more on nuisance	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		g	bundling	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		h	EMF	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		i	Noise disturbance	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		j	Ionized particulate matter	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		k	Leucemia with children	36	Positive	3a,b 5b,f and 34a	
		l	Safety risk near stations	36	No advice		

B140	Civilians (inhabitants)	a	Conflict with urban plan Bruges	37	See 3s	3s	
		b	bundling with existing infrastructure	37	See 3a,b and 5b	3a,b and 5b	
		c	Negative impact on space, landscape and nature	37	See 34a	34a	
		d	Precautionary principle	37	See 3a,b	3a,b	
		e	Visual impact	37	Research on alternative routings + enlargement of the distances	5c	
		f	Depreciation property	37	See 74c	74c	
		g	Underground connection	37	See 5f	5f	
B144	Civilians (inhabitants + farmer)	a	Line over property	38	Of which we take note		
		b	Line over strawberry fields	38	See 3a,b 5b 5f and 34a	3a,b 5b 5f and 34a	
		c	Research on alternatives is not done well	38	See 3a,b 5b 5f and 34a	3a,b 5b 5f and 34a	
		d	Underground connection	38	See 3a,b 5b 5f and 34a	3a,b 5b 5f and 34a	
		e	Violation of Principle of equality considering underground connection	38	See 74c	74c	
		f	Leucemia with children	38	See 74c	74c	
		g	Line over greenhouses, risk	38	See 74c	74c	
B618	Civilian (inhabitant)		Too close to house	39	See 34a	34a	
B958	Civilian	a	Impact on heritage	40	Of which we take note		
		b	Open space disrupted	40	See 34a	34a	
		c	Attention for Fort Raepschot	40	See 34a	34a	It is not in the inventory of architectural heritage + the proposed alternative tracing is closer to another protected building but it will be investigated
		d	Open space disrupted	40	See 34a	34a	
		e	Suggestion alternative tracing	40	See 34a	34a	
B84	Civilian	a	Violation of duration public consultation	41	Of which we take note		
		b	Violation of Precautionary principle, principle of care and Principle of equality	41	Has to be examined more in detail		Principle of equality not violated
		c	Report is incomplete considering the SEA	41	See 3a,b 5b 5f and 34a	3a,b 5b 5f and 34a	Adapted in the report
		d	Underground connection not examined well	41	Check if any data is missing		
		e	Land Use Plan differst from the SEA	41	Check if any data is missing		
		f	Stand-still principe not respected	41	See 34a	34a	10 km reduction by demolition of old 150 kv power line
		g	Will go the council of state	41	Of which we take note		
B1 B927	Civilian		Risk EMF, pollution, visual impact, change of zoning and location stations	42	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
B137	Civilians (inhabitants)	a	Too close to residential areas	43	Of which we take note		
		b	Health risks not taken into accoutn	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		c	Leucemia with children	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		d	Health risk	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		e	Higher chance for brain tumors	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		f	Higher chance for asthma	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		g	Higher chance for Alzheimers and demention	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		h	Higher chance for breast cancer	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		i	Or precaution, or better research	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		j	Higher chance for cancer	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		k	Ionized particulate matter	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	

		l	Precautionary principle	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		m	Open space disrupted	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		n	Noise disturbance	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		o	Landscape damaged	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		p	Location station Stevin	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		q	Alternative tracing not examined well	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		r	Principle of equality	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		s	Surrounding not taken into account	43	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		t	Depreciation property	43	See 74c	74c	
B674	Fluxys nv	a	Favorable under conditions	44	Of which we take note		
		b	Deduplication existing line	44	Of which we take note		
		c	Existing line is demolished	44	Of which we take note		
		d	Crossing with new line	44	Of which we take note		
		e	Crossing with underground connection	44	Of which we take note		
		f	Installations Fluxys near station	44	Of which we take note		
		g	Location of pylons	44	Of which we take note		
		h	fiber optic cables Fluxys near Stevin station	44	Of which we take note		
		i	Interconnector near underground connection on beach Zeebrugge	44	Of which we take note		
		j	fiber optic cables Fluxys near power line Stevin	44	Of which we take note		
		k	Installations Fluxys involved	44	Of which we take note		
		l	Safety measures	44	Safety measures and regulations are transmitted		
		m	Adding plans of natural gas pipeline infrastructure	44	Safety measures and regulations are transmitted		
		n	Concerns about servitudes	44	Safety measures and regulations are transmitted		
B66	Civilian (inhabitant)	a	Underground connection or compensation	45	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		b	Landscape damaged	45	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		c	Principle of equality was violated	45	See 3a,b and 34a	3a,b and 34a	
		d	Compensation possible?	45	See 74c	74c	
		e	Depreciation property	45	See 74c	74c	
B64 B65 B	Civilians	a	quality of life and safety residential areas	47	See 3a,b	3a,b	
		b	Health risk	47	See 3a,b	3a,b	
		c	Underground connection healthier	47	See 3a,b	3a,b	
		d	Precautionary principle	47	See 3a,b	3a,b	
		e	Safety and health not guaranteed	47	See 3a,b	3a,b	
		f	Alternative tracing not examined well	47	See 3a,b	3a,b	
		g	Research on underground connection	47	See 46 c,d		
		h	More information for inhabitants needed	47	See 46 c,d		
		i	Visual impact	47	Positive, see 46 c,d		
		j	Depreciation property	47	Better and faster communication to the public		
		k	Referentions not correct	47	See 46 c,d		
		l	A power line can not be situated in a reservation zone	47	See 74c	74c	This is not a problem for the implementation

		m	Sustainability	47	Of which we take note		
		n	Flemish region made negative advice on the land use plan	47	See remarks of Elia		
		o	Underground connection	47	See 46 c,d		
		p	Principle of equality	47	See 46 c,d		
		q	Open space disrupted	47	Positive		
		r	Noise disturbance	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		s	Already lots of plans nearby	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		t	Maldegem-north heavily effected	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		u	Health animals	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		v	Sustainability	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		w	orchard damaged	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		x	In the Netherlands this line would go underground	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		y	Renovation works are not allowed, a power line is. Logical?	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	
		z	Duration public consultation violated (with 1 day)	47	See 3a,b 46 c,d and 74c	3a,b 46 c,d and 74c	This objection is submitted on time so the public consultation worked
B138	Civilian	a	Devaluation agricultural properties	48	See 74c	74c	
		b	Visual impact	48	See 46c,d	46c,d	
		c	Uncertainty about EMF	48	See 3a,b	3a,b	
		d	Noise disturbance	48	See 3a,b	3a,b	
		e	Building heigth limitation not realistic	48	See 3g	3g	
		f	Questions during info sessions were not answered	48	Will pass this to the developer/organiser		
		g	Research on underground connection	48	See 46c,d	46c,d	
B145	Civilian	a	Public health	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		b	Principle of equality	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		c	Visual impact	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		d	Adds recommendations	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		e	Underground connection	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		f	Alternative south of the plans	49	See 3a,b and 46c,d	3a,b and 46c,d	
		g	Compensation possible?	49	See 74c		
B146	Civilian	a	Duration public consultation violated (with 1 day)	50	See 62b	62b	
		b	Choice of tracing not motivated	50	See 46 c,d	46c,d	Bundling and limiting the number of effected houses are top priority
		c	Principle of equality	50	See 46 c,d	46c,d	
B617	Board of Mayor and Aldermen Sint-Laureins	a	Unfavorable	51	Of which we take note	46c,d	
		b	Open space disrupted	51	Of which we take note	46c,d	
		c	bundling does have disadvantages	51	Of which we take note	46c,d	
		d	Why isn't the tracing of the existing line used for the new one	51	Of which we take note	46c,d	The choses tracing got the best environmental score
B660	Civilians	a	No informatie received	52	Will pass this to the developer/organiser		
		b	Loss of income	52	See 74c	74c	
		c	Fragmentation agricultural areas	52	See 46c,	46c	
		d	Lost space underneath pylons	52	See 74c	74c	

		e	Depreciation property	52	See 74c	74c	
		f	Landscape damaged	52	See 46c,	46c	
		g	Location of pylons	52	Research on the feasibility of this suggestion		Proposed alternative will be investigated + location of the pylons is handled later in the procedure
B672	Civilians	a	Against the project	53	See 74c	74c	
		b	Health risk	53	See 3a,b		
		c	Open space disrupted	53	See 74c	74c	
		d	Noise disturbance	53	See 74c	74c	
		e	Landscape damaged	53	See 74c	74c	
		f	Disadvantage for agriculture	53	See 76d	76d	
		g	SEA incomplete	53	See 74c	74c	
		h	Vegetation and animal health	53	Shares the same concerns		
		i	Depreciation property	53	See 74c	74c	
B693	Petition with 302 signatories	a	Against the project	54	See 46c,d	46c,d	
		b	Precautionary principle	54	See 3a,b	3a,b	
B918	Holiday House 'De Smokkelaar'	a	Against the project	55	Of which we take note		
		b	Visual impact	55	Positive	46c,d	
		c	Noise disturbance	55	Positive	46c,d	
		d	EMF	55	See 3a,b	3a,b	
		e	Depreciation property	55	See 74c	74c	
		f	Concerns about implementation	55	Integration needed		
		g	Landscape damaged	55	Positive	46c,d	
		h	Compensation possible?	55	See 74c	74c	
B928	Civilian (farmer)		Too little info about timing	56	Inform in time on duration and timing		
B1698	Civilian		No informatie received	57	Has to be checked and corrected		There were made some small errors
B675	Civilian	a	Duration public consultation violated (with 1 day)	58	Of which we take note		
		b	EMF	58	See 3a,b	3a,b	
		c	Need of the project was not proven	58	Will pass this to the developer and the Flemish government	46c,d	
		d	Research on underground connection	58	Will pass this to the developer and the Flemish government	46c,d	
		e	Psychological consequences not researched	58	See 3a,b	3a,b	
		f	Above ground is not always safer	58	See 3a,b	3a,b	
		g	Maldegem-north heavily effected	58	See 46c,d	46c,d	
B659	Civilian	a	Global objection	59	See 3a,b	3a,b	
		b	Noise disturbance	59	See 3a,b	3a,b	
		c	Health	59	See 3a,b	3a,b	
		d	Alternative tracing not examined well	59	See 46 c,d	46c,d	
		e	Depreciation property	59	See 74c	74c	
B954	Civilians (late)	a	Information too late (10th of november)	60	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
		b	Already power line nearby	60	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
B2	Civilians	a	Global objection	61	Of which we take note		
		b	Noise disturbance	61	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
		c	Risk for accidents and radiation	61	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
		d	Depreciation property	61	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	

		e	Depriviation of liberty	61	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
		f	Underground connection or compensation	61	See 3a,b 5f and 74c	3a,b 5f and 74c	
B664	Boerenbond	a	Building heigth limitation not realistic	64	See 3a		
		b	A lot of uncertainties in the plans	64	Not possible to handle all details in the reports		
		c	Alternative tracing not examined well	64	See 5b, 46c,d and 63cd	5b, 46c,d and 63cd	
		d	Impact on agriculture underestimated	64	Consult SEA for impact on agriculture		
		e	Uncertainty about compensations	64	See 74c	74c	Expropriation is always the last option, it will be excluded of the report
B642	CD&V Zomergem	a	Alternative tracing not examined well	65	Of which we take note		
		b	Zomergem already effected	65	Of which we take note		
		c	Alternative routes available	65	See 3a,b and 663c,d	3a,b and 663c,d	
		d	Visual impact landscape	65	See 3a,b and 663c,d	3a,b and 663c,d	
		e	Visual impact inhabitants	65	See 3a,b and 663c,d	3a,b and 663c,d	
		f	Objected earlier	65	See 3a,b and 663c,d	3a,b and 663c,d	
		g	Protection of the environment	65	See 3a,b and 663c,d	3a,b and 663c,d	
B651, B63	Groen! Zomergem and others (late)	a	Reports are too complex	66	Info sessions with experts, communication has to be faster and better		
		b	Horta and Stevin should be integrated	66	See 63c,d	63c,d	This is not part of the Land Use Plan
		c	Project Stevin should be one hold untill there is a decision on Horta	66	See 63c,d	63c,d	
		d	Visual impact and Noise disturbance	66	See 63c,d	63c,d	
		e	Alternative routes available	66	See 63c,d	63c,d	
		f	Landscape is protected	66	See 63c,d	63c,d	
		g	Research on underground connection	66	See 63c,d	63c,d	
		h	Duration public consultation violated (with 1 day)	66	See 58a	58a	
B650	GEMINA Zomergem		Location station Horta	67	See 63c,d	63c,d	
B645	Civilian	a	Depreciation property	68	See 3a, 63c,d and 74c	3a, 63c,d and 74c	
		b	Research on underground connection	68	See 3a, 63c,d and 74c	3a, 63c,d and 74c	
		c	negative advice of Town of Zomergem	68	See 3a, 63c,d and 74c	3a, 63c,d and 74c	
B641	Open VLD Zomergem	a	Zomergem already effected	69	Of which we take note		
		b	Alternative routes available	69	See 3a and 63c,d	3a and 63c,d	
		c	Visual impact, Noise disturbance and Depreciation property	69	See 3a and 63c,d	3a and 63c,d	
		d	Public health	69	See 3a,b	3a,b	
		e	Objections sent to ministers and Elia, without answers	69	See 3a and 63c,d	3a and 63c,d	
B644	Civilian	a	Noise disturbance	70	See 3a,b and 63c,d	3a,b and 63c,d	
		b	Public health	70	See 3a,b and 63c,d	3a,b and 63c,d	
		c	Research on underground connection	70	See 3a,b and 63c,d	3a,b and 63c,d	
		d	Depreciation property	70	See 74c	74c	
B643	Civilian		Public health	71	See 3a,b and 63c,d	3a,b and 63c,d	
B1693, B1	Civilian	a	Global objection	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
		b	Need of the project was not proven	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
		c	List of objections	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
		d	Alternative tracing not examined well	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	

		e	Alternative tracing too easily eliminated	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	Costs are lower thant the benefits + underground connection between Vivenkapelle and Eeklo
		f	Chosen alternatives conflict often with existing reglementations	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
		g	Research on underground connection	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	Was considered but location station was kept
		h	Schipdonkkanaal is touristic attraction	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
		i	Costs of alternatives not proven	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	Expropriation is always the last option, it will be excluded of the report
		j	Stevin on hold until necessary research	72	See 3a,b 5b,f and 46c,d	3a,b 5b,f and 46c,d	
B139	Electrabel nv	a	Objection against expropriation plan	73	Research on the feasibility of this suggestion		
		b	Expropriation near central Herdersburg	73	Research on the feasibility of this suggestion		Details of the implementation and construction are not part of this plan
		c	Alternative routes available	73	Research on the feasibility of this suggestion		No causal link between health issues and EMF+ compensation possible
		d	Line above ground is better	73	Research on the feasibility of this suggestion		No causal link between health issues and EMF+ compensation possible
		e	Alternative tracing suggested	73	Research on the feasibility of this suggestion		The chosen location has the best score on nature, landscape, agriculture and industry
		f	Compesation is negotionable	73	Research on the feasibility of this suggestion		
B636	Elia (clarifications)	a	Building heigth is legally restricted on 4 meters	74	Of which we take note, see 3e	3e	Alternative routings are not feasible because of different technical reasons
		b	Legally Elia does not have to pay compensation for power lines above habitation or properties	74	Of which we take note, stakeholders have to informed earlier		Was clarified in the report
		c	Elia suggests to make a compensation plan	74	Many questions about compensations + more information about their implementation and legal background		Building heigth limitation is necessary for exploitation, safety and the tracing of the line
		d	Expropriation plan not always mentioned because not relevant sometimes	74	opmerkingen bij toelichtingsnota waar nodig aan te passen		
		e	Small adjustment on the present plan	74	Conversation between Elia and Waterways and Sea nv needed		Technical details are not part of the land use plan
		f	In Europe there is no example of an underground 380kv connection, costs and risks are too high	74	There do are examples in Europe	5c	
B661	Havenbestuur/MBZ nv		Public domain can not be expropriated, harbour wants certain conditions to be met	75	See 5e	5e	Expropriations for underground cables is legally no longer the jurisdiction of Elia

ANNEX V: remarks during EIA

Organisation/administration	Advice	Remarks
Sustainable Agricultural Development	/	The need for a windmillpark is not demonstrated or proven
		Unclear link with other energy projects nearby
		Reallocation of areas under existing line after demolition
		Concerns on the implementation
		Uncertainty about effected properties
Architectural Heritage Western Flanders	Favorable under conditions	Landscape and visibility analysis necessary
Flemish Government	Favorable under conditions	Damage has to be avoided, limited, repaired and compensated
City of Bruges	Unfavorable	Does not agree with the SEA
		Link with NEMO and offshore junctions necessary
		Location station Stevin
		Location station De Spie
		Construction in open trench not desirable
		Type of pylons
		Link with other energy projects
		Errors in planning context
		Attentian for Habitat Directive and impact on nature
		Concerns on the implementation
		Planning context incomplete in the report
		Alternative tracing possible
		Buffer has to be larger
		Uncertainty about the landing of the line at the coast
Spatial Planning Western Flanders	Favorable	None
Department Mobility and Civil Engineering	Favorable under conditions	Link with SHIP-project necessary
		Link with NEMO necessary
		Errors in planning context
Town of Sint-Laureins	Favorable under conditions	Cummulating effect of bundling
		No description of norms on EMF
		Migration routes of birds
Port of Zeebrugge		Station Blondeellaan
		Link with Schipdonkkanaal
Flemish Agency Health and Care		Type of pylons
		Effect EMF
		Cummulating effect of bundling
		Psychosomatic effect
Flemish Environmental Company	Favorable	None
Fluxys	Favorable	Concerns on the implementation
Town of Zomergem	Unfavorable	Visual impact
		Noise disturbance
		Health risk
		Depreciation property
		Underground connection possible
Reaction of		**Objections**
Unknown		Health risk EMF
		Visual impact
		Buffer has to be larger
Unknown		Psycological effect
		Maps and figures absent in reports
		Noise disturbance
		Nuisance by construction
		Cummulating effect of bundling
Inhabitant of Evendijk-West		Quality of life
		Health risk EMF
		Depreciation property
Inhabitant of Damme		Type of pylons
		Alternative tracing possible
		Location Station
		Height of the station
		Contingency plan neccesary for station
		Buffer has to be larger
		Water assessment necessary
Inhabitant of Zeebrugge		Location station Stevin
		There is no regional vision
Inhabitant of Brugge		Adaptation of the tracing of the line
Inhabitant of Zomergem		Visual impact
		Landscape damaged

		Noise disturbance
		Health risk EMF
		Bird Directive Area was spared, habitation was not
		Principle of Equality
		Depreciation property
		Safety risk
		Ecomical considerations were made too early
		Underground connection possible
Inhabitant (Council of State)		Type of pylons
		Safety risk
Inhabitant of Maldegem		Reports too technical and complex
		A visualisation would be usefull
		Type of pylons
		Duration of the construction
		Concerns on the implementation
		Underground connection possible
		Noise disturbance
		More research on the effects of noise necessary
		Safety risk
TMVW		Concerns on the implementation
Inhabitant of Maldegem		Reports too technical and complex
		Ionized particulate matter
		Health risk
		Safety risk
		Psycological effect
		The demolition of an existing line is not an advantage for people under the new one
		Underground connection possible
		Depreciation property
		More research on alternative tracing necessary
		Advice of Vlacore not taken into account
Inhabitant of Zomergem		Landscape damaged
		Visual impact
		Link with Horta necessary
		Cummulating effect of bundling
Inhabitant		Visual impact
		Health risk EMF
		Depreciation property
		Compensation possible?
		Expropriation possible?
Farmers		Location pylons
		Compensation possible?

ANNEX VI: remarks during the Building permit procedure

Organisation/administratio	Advice	Remarks
Town of Zomergem Town of Blankenberge City of Bruges	Unfavorable Favorable Unfavorable	
Reaction of		**Objection / remark**
Inhabitant of Zomergem		Reports are too complex
		Project Horta was not integrated
		No landscape and visability analysis
		Visual impact
		Noise disturbance
		Health risk
		Depreciation property
		Alternative tracings possible
Inhabitant of Zomergem		Visual impact
		Landscape damaged
		Noise disturbance
		Health risk EMF
		Bird Directive Area was spared, habitation was not
		Principle of equality
		Depreciation property
		Safety risk
		Ecomical considerations were made too early
		Underground connection possible
		Duration public consultation too short
		Conflict with reservation area Schipdonkkanaal
		Visual impact
		Health risk EMF
		Advice Vlacoro was not taken into account
Inhabitant of Maldegem		Global objection
Inhabitant of Maldegem		Depreciation property
Inhabitant of Maldegem		Depreciation property
Inhabitant of Maldegem		Agricultural activities made impossible
		Change the tracing of the line
		Underground connection possible
Inhabitant of Maldegem		Visual impact
		Noise disturbance
		Health risk EMF
		Depreciation property
		Execution of the project
		Exploitation of holiday house impossible
		Landscape damaged
Inhabitant of Maldegem		Health risk EMF
		Noise disturbance

		Safety risk Research on alternative tracings necessary Underground connection possible Visual impact Depreciation property
Inhabitant of Eeklo		Health risk EMF Agricultural activities made impossible Safety risk Depreciation property
Inhabitant of Sint-Laureins		Health risk EMF Depreciation property
11 Inhabitant of Bruges		Objections were not available to be analysed by BBL

ANNEX VII: remarks during the Environmental permits procedures

Organisation/administratio	**Advice**	**Remarks**
Reaction of		**Objection / remark**
10 civilians		Unknown